

NOAILHAC **INFO**



Dossier :

Noailhac et son petit patrimoine

Le journal d'information de la Mairie

**Juillet 2017
N° 31**

Numéro Sommaire 31



Dossier :
Noailhac
et son petit
patrimoine



INFOS

- | | | | |
|----------------|---|----------------|--|
| Page 3 | Éditorial du Maire | Page 16 | Travaux et projets |
| Page 4 | Les infos Mairie | Page 21 | Arrivée de la fibre optique |
| Page 8 | Les vœux de la municipalité | Page 21 | Téléphonie mobile, la 4G arrive |
| Page 9 | Les seniors se sont retrouvés | Page 22 | Communauté de Communes et Syndicats |
| Page 10 | La restauration de l'église | Page 23 | CIAS
Circuit "Rando des musées" |
| Page 14 | Restauration du retable | Page 24 | Du côté de l'école |
| Page 15 | Inauguration des travaux de restauration de l'église | Page 27 | Lu, Vu, Entendu |
| | | Page 30 | Dossier :
Le petit patrimoine |

MAG

- | | | | |
|----------------|---|----------------|---|
| Page 38 | Les brèves de Caro | Page 42 | Une histoire à dormir debout, suite et fin |
| Page 39 | Animation et mise en valeur du patrimoine pour NMP | Page 43 | Poème |
| Page 40 | La nuit de la chouette | Page 44 | Evasion des geôles du Château de Turenne |
| Page 41 | Des géologues découvrent la faille
En promenade sur la faille de Meyssac | Page 45 | Danse africaine à Noailhac |
| | | Page 46 | Les sorties estivales de Céline |
| | | Page 47 | Tous à vos agendas |

Éditorial du Maire



Christian LASSALLE
Maire de Noailhac

L'équipe municipale et la "commission presse" ont le plaisir de vous présenter le bulletin municipal d'été. Il fait le point sur l'actualité des six derniers mois.

Nous avons désormais un nouveau Président de la République et la date à laquelle nous terminons la préparation de ce magazine ne permet pas d'évaluer quel type de majorité se dégagera au Parlement. Nous savons seulement que le programme du Président pour les collectivités prévoit un maintien des efforts pour la réduction des dépenses, donc une baisse des dotations des communes. Nous gérons déjà cela depuis 3 ans.

Dans le même temps, une majorité des ménages devrait être exonérée de taxe d'habitation. C'est une très bonne nouvelle pour les particuliers concernés, mais, comme la taxe d'habitation constitue une recette importante pour l'équilibre financier des communes, il faudra rester vigilant sur les compensations financières qui nous sont annoncées. Je vous tiendrai informés.

À mi-mandat, l'équipe municipale fait un petit bilan des principales réalisations :

- Le gros chantier de restauration de l'église se termine à moindres frais pour la commune (moins de 10% du coût), grâce aux subventions et à la souscription publique.
- Tous les aménagements de l'Espace de découverte arrivent à leur terme.
- Il en est de même des équipements cinéraires pour le cimetière.
- L'adaptation de notre école à l'accueil des maternelles sera effective pour la rentrée prochaine, ainsi que la mise aux normes d'accessibilité de tout le secteur de l'école et de la mairie.
- L'entretien des routes consomme régulièrement des budgets importants sur toute la commune.
- La sécurité routière progresse : après l'accès à La Doradie, c'est le secteur de la D38 à La Rougerie qui connaît diverses évolutions notamment en limitation de vitesse. C'est le cas aussi du stationnement des bus scolaires devant la mairie.
- Le droit des sols reste un enjeu fort pour permettre le développement des activités tout en préservant l'environnement.

La protection de l'environnement va demeurer une priorité.

Cela n'exclut pas de penser à nos gros chantiers à venir, comme la relance du Plan d'Aménagement du Bourg ou la révision du PLU à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire, la téléphonie mobile, la fibre optique.

Les opérations avec la nouvelle Communauté de Communes prennent du temps à se mettre en place, mais les applications se profilent. Nous en reparlerons.

Bonne lecture et bonnes vacances d'été.

Les Infos Mairie

Mairie de Noailhac

Horaires secrétariat

Lundi	9h00 - 12h30 13h30 - 16h30	ouverte au public
Mercredi	16h00 - 18h30	ouverte au public
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	Fermée au public ouverte au public

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi	14h00 - 17h30 Rendez-vous sur demande
-------	--

Congés de la secrétaire de mairie :

Du lundi 10 au dimanche 16 juillet 2017
Du lundi 31 juillet au mardi 15 août 2017
Le vendredi 15 et lundi 18 septembre 2017

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac
Tél/ Fax : 05 55 25 42 09
Mail : mairie.noailhac19@wanadoo.fr
Site internet : www.noailhac19.fr
Ecole : 05 55 25 37 46

Naissances



Daïann, Combo, Bernard AHAMADI
né le 14 décembre 2016, fils de
Abdoukarime AHAMADI et
Adeline Magalie VEZIAT
domiciliés à Rochepied haut



Camille, Anna, Laura LENGLET
née le 26 avril 2017, fille de
Anthony, Jean-Claude, André LENGLET
et Sonia ROUMAGNE
domiciliés à Brousse.

Félicitations aux parents.



Mariage

Mademoiselle AYU KUSUMA WARDHANI et
Monsieur Maxime LAMAGAT, domiciliés au
Japon, se sont unis le 6 mai 2017, à la mairie de
Noailhac.
Maxime Lamagat est le petit-fils de M. et Mme
Bousseyroux et le fils de M. et Mme Lamagat du
bourg.

Nos vœux de bonheur aux mariés.

Urbanisme

Permis de construire :
Extension de maison de M. Aurélien RAGOUT
à La Guille

Décès

Madame Clémentine LARBRE, d'Ornac,
est décédée à Vayrac le 8 mars 2017.
Elle était la doyenne de Noailhac, elle aurait
eu 99 ans le 11 mars 2017, jour de ses
obsèques à l'église de Collonges puis au
cimetière de Noailhac.

Monsieur Bruno Louis LAURENT de
Meyssac est décédé accidentellement à
Noailhac le 9 mai 2017.

Madame Pierrette GARCIA née **ALBERT**, de
la Rougerie, est décédée le 29 mai 2017 à
l'âge de 76 ans. Ses obsèques ont eu lieu à
l'église de Meyssac le 31 mai 2017 suivies de
l'inhumation au cimetière de Noailhac.

Nous avons également appris le décès de :

Monsieur Joseph NAUDET, père de Madame
Geneviève Serrager de Rignac. Ses obsèques
ont eu lieu le 30 janvier 2017 à Rilhac-
Xaintrie.

Madame Lucienne LAVAL, née FEIX, sœur
d'André Feix de La Rougerie et d'Yvon Feix de
Rochepied. Elle est décédée le 14 février
2017, dans sa 81e année. L'inhumation a eu
lieu le 17 février 2017 au cimetière de
Charrier.

Madame Marie-Thérèse VALETTE, née
Delpeyroux, mère de Gilles Valette de la
Rougerie et Bernard Valette des Crèbes. Elle
est décédée le 19 avril 2017, à l'âge de 80
ans. Ses obsèques ont eu lieu à Meyssac le 22
avril 2017.

Nos sincères condoléances aux familles.

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie de Cosnac :

Lundi	14h - 18h
Mardi	9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h

Déchèterie de St Julien Maumont :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	-	14h - 18h
Jeudi	-	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h	
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h	

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPÉ – La Doradie
Tél. 05.55.25.33.51

Mme Fabienne TERRIEUX
La Cisterne -Tél. 05.55.84.09.77

Information Logement ADIL

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et collocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

**Association Départementale
d'Information sur le Logement**
62 av Victor-Hugo

19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

Fax : 05.55.26.00.99

adil19@wanadoo.fr

Les N° d'Urgence :

15 : SAMU

17 : Police / Gendarmerie

18 : Sapeurs-Pompiers

112 : Urgences

08 842 846 37 =

"08 Victimes"



Recevez Noailhac Info par le net

Certains Noailhacois nous ont déjà fait la demande pour recevoir le journal *Noailhac Info* par courrier mail en format PDF couleur.

Si vous aussi vous souhaitez recevoir *Noailhac Info* par mail, faites-en la demande auprès de la mairie (en précisant si vous souhaitez conserver aussi la version traditionnelle papier).

Travaux paysagers de l'IME

Les élèves de l'IME de Meyssac et leur éducateur David Causse, ont poursuivi avec assiduité les travaux d'aménagement de la pente de l'entrée de bourg, près du restaurant. Ils ont planté des noisetiers, photinias, cotoneasters, cotinus, lierres panachés qui agrémenteront cet espace dès que la végétation se développera.

Leur deuxième chantier s'est tenu près de la D38, en face de l'abribus. Sur ce petit terrain, ils ont délimité un arrondi recouvert de cailloux décoratifs qui entourent un tilleul et quelques plantes : stipas, lierres, cotoneasters. Divers contretemps les ont empêchés de terminer cet agencement qu'ils reprendront en septembre.

Nous remercions David Causse et son équipe pour ce travail qui profite à notre commune.



Résultats élections à Noailhac

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



Les votes des Noailhacois

❑ Premier tour : dimanche 23 avril 2017

331 inscrits 286 votants 5 bulletins blancs 5 nuls 276 exprimés

Participation : 86, 4%

M. Dupont-Aignan : 27 Mme Le Pen : 40 M. Macron : 63 M. Hamon : 24

Mme Arthaud : 3 M. Poutou : 2 M. Cheminade : 0 M. Lassalle : 13

M. Mélenchon : 58 M. Asselineau : 2 M. Fillon : 44

❑ Deuxième tour : dimanche 7 mai 2017

331 inscrits 276 votants 31 bulletins blancs 13 nuls 232 exprimés

Participation : 83, 4%

M. Macron Emmanuel : 162

Mme Le Pen Marine : 70

Pièces d'identité et formalités de sortie du territoire



Deux changements sont intervenus récemment, d'une part pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, et d'autre part, en ce qui concerne les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs :

Passeports et nouvelles cartes d'identité sécurisées :

Depuis le 15 mars dernier, seulement **une dizaine de communes en Corrèze sont habilitées à délivrer les cartes d'identité (CNI) nouvelle formule et les passeports.**

Pour **l'arrondissement de Brive**, ce sont les communes de **Brive, Malemort, Beaulieu et Objat**. Il s'agit de bureaux qui ont été dotés d'équipements spéciaux, notamment pour les prises d'empreintes.

Les dossiers de demande ne peuvent donc plus être traités par la mairie de Noailhac.

La mairie peut, en cas de besoin, aider à la compréhension de la procédure et un lien existe aussi sur notre site internet pour noter les éléments nécessaires.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de se rendre dans les bureaux habilités.

S'agissant du timbre fiscal, il faut savoir qu'il est désormais possible de procéder à son achat par une procédure internet via le site timbres.impots.gouv.fr

Autorisation de sortie du territoire :



Une loi de juin 2016 a rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale. Un décret en a fixé les conditions d'application, **avec effet à compter du 15 janvier 2017**, pour tous les déplacements de mineurs vers l'étranger.

L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire CERFA, disponible en ligne librement sur le site internet www.service-public.fr .

L'imprimé CERFA doit être signé par un seul titulaire de l'autorité parentale (père ou mère) et doit être accompagné de la copie de la pièce d'identité en cours de validité de ce signataire.

Révision du budget 2017

Le Conseil municipal va procéder à l'actualisation du budget 2017 de la commune, pour prendre en compte un certain nombre d'éléments complémentaires, principalement en recettes et dépenses d'investissement. Le niveau des recettes complémentaires doit permettre une révision du budget sans recours supplémentaire aux emprunts.

En recettes : enregistrement de la dernière subvention notifiée par le CD19 pour la restauration de l'église, et ajustements sur prévisions de recettes du CD19 et Région. Également en recettes, les soldes attendus de la souscription publique réalisée pour la restauration de l'église en liaison avec la Fondation du Patrimoine (dons reçus majorés des abondements), tel que cela ressort d'une réunion de concertation avec Madame Chinour, Déléguée Régionale de la Fondation, courant mai dernier.

En dépenses : Les avenants N°1 sur imprévus des lots menuiserie et électricité pour l'église, bancs et moquette chauffante, et aussi, les éléments complémentaires pour l'aménagement des locaux pour l'école : isolation du vestibule (jonction entre salle de classe et espace des tout petits), radiateur pour le même vestibule, aménagements plomberie et électricité de la salle polyvalente de l'école (garderie, périscolaire, cantine), et divers meubles ou équipements : table, chaise, lave-linge.

Vote des taux d'imposition 2017

Lors de sa réunion du 24 mars dernier consacrée au vote du budget, le Conseil municipal a décidé de reconduire les mêmes taux d'imposition qu'en 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation : **12,35 %**
- Taxe Foncière Bâtie : **20,08 %**
- Taxe Foncière non Bâtie : **72,16 %**

pour un produit attendu de **130 172,00 €**.

La modification des prélèvements de taxe d'habitation annoncée par le gouvernement va vraisemblablement conduire à des changements d'organisation de ces recettes pour les communes. Nous en ignorons encore la teneur.

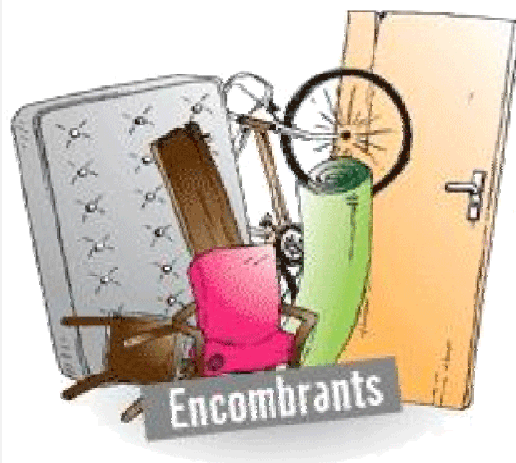
Les Encombrants

La journée des encombrants du jeudi 13 avril 2017, a connu son habituel succès.

À la grande satisfaction des habitants concernés, Patrick Pomarel et Clément Valette, ont débarrassé et transporté en déchèterie les encombrants des 7 familles qui en avaient fait la demande en mairie.

Ils étaient accompagnés de membres de l'association le « Triporteur », qui ont récupéré les objets qui peuvent être recyclés et proposés à la vente, à petit prix, dans leur local Avenue du Quercy à Meyssac.

Nous poursuivrons ce service qui pourrait, sur des cas particuliers, être organisé à la demande. N'hésitez pas à vous inscrire, même en cours d'année, en donnant un descriptif sommaire des objets concernés.



2017, année charnière

À la mi-janvier, l'équipe municipale de Noailhac a présenté ses vœux aux habitants et amis de Noailhac.

Des élus de la Communauté de Communes, des représentants des services et administrations ont partagé ce moment de rencontre et d'échanges.

Le maire, Christian Lassalle a souhaité à tous une excellente année 2017 et exprimé sa compassion pour ceux qui souffrent, ceux que les aléas de la vie n'épargnent pas, avant de faire le point sur l'année écoulée et de préciser les objectifs pour 2017.

Montrant que la commune est concernée par son environnement, il a parlé des structures auxquelles elle collabore et dont elle dépend, en particulier la nouvelle Communauté de Communes du Midi Corrézien. Les modifications des syndicats de collectivités, la réorganisation des offices de tourisme, l'arrivée programmée de la fibre optique, le rôle moteur du Département, ont été évoqués.

Il a ensuite souligné l'augmentation du nombre de votants noailhacois, démontrant l'intérêt porté par les habitants à la préparation de l'avenir.

Citant une phrase d'Antoine de Saint-Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible », il a précisé qu'il fallait préserver et développer l'attractivité de la commune en poursuivant les efforts engagés.

Parmi les projets :

- l'amélioration de l'accueil des jeunes enfants à l'école,
- les mises aux normes d'accessibilité,
- l'entretien du réseau routier,
- des modifications sur les réseaux d'eaux pluviales, s'ajouteront aux chantiers en cours.

Année charnière, 2017 verra la réalisation de la dernière tranche des travaux de l'église : la restauration intérieure, ainsi que l'aménagement du deuxième niveau de l'Espace de Découverte, pour développer le thème de la pierre.

Il a d'autre part mentionné l'amélioration de divers espaces paysagers, rendue possible grâce à l'accord de coopération avec l'IME de Meyssac.

Christian Lassalle a, pour finir, remercié les conseillers municipaux, le personnel, les associations, la commission communication et tous ceux qui aident la commune à progresser. Annonçant quelques rendez-vous incontournables pour 2017, il a invité l'assistance à porter un toast à la nouvelle année.



Les seniors se sont retrouvés

Samedi 25 mars, les Seniors de Noailhac, invités par la Municipalité, se sont retrouvés autour d'un bon repas servi par Thierry Simon de l'Amuse-Bouche.

La salle des fêtes était pour l'occasion transformée en salle de restaurant, avec nappes colorées, composition de tulipes et nombreux bouquets du jardin qui ajoutaient une note printanière à cette manifestation.

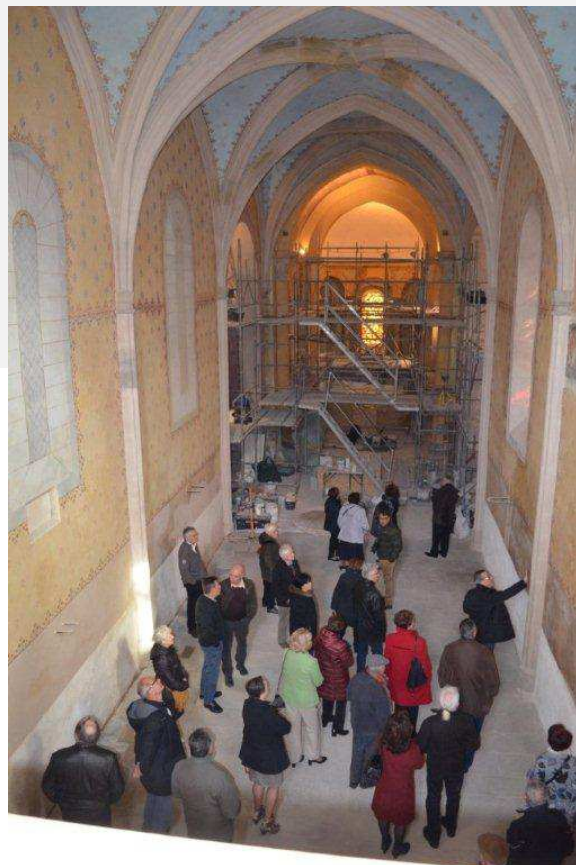


Echanges, retrouvailles et... à l'heure du café, le Maire, Christian Lassalle, proposait au cours d'une projection, de voir l'avancement des travaux de l'église.

Tous furent surpris et émerveillés par la présentation de la restauration en cours du retable qui a retrouvé, de façon inattendue, de magnifiques polychromies dans les rouges, bleus, verts, ors... De toute évidence, ce retable, une fois remis en place, représentera une des pièces maîtresses de ces travaux de restauration.

Puis le groupe a traversé la place et s'est rendu sur le chantier pour découvrir entre les échafaudages, les peintures déjà bien avancées de la nef et du plafond, et d'imaginer à quoi ressemblera le nouveau joyau du village de Noailhac, une fois terminé.

Ce fut donc une belle journée de convivialité, où les papilles autant que les yeux purent agréablement se régaler.



La restauration de l'église

La restauration intérieure se poursuit. Quatre entreprises interviennent encore : électricité, menuiserie, maçonnerie et décors/peinture.

MENUISERIE

- Les fenêtres à bornes au-dessus du portail d'entrée, fenêtres du château, ont été posées en janvier.
 - La porte d'entrée a été restaurée et la serrure changée. Une première couche de peinture brun-rouge a été appliquée.
 - Le plancher du local sous la sacristie, démonté en février, a été remplacé fin mars.
 - Le mobilier : Au début des travaux intérieurs, le mobilier fixe a été démonté pour permettre l'installation des échafaudages et diverses reprises de maçonnerie à l'arrière et sous ce mobilier. Ces meubles démontés sont en fait immeubles par destination : stalles fixées aux murs et colonnes, estrade supportant l'autel qui soutient lui-même le retable/tabernacle fixé au mur, meuble des missions enchâssé dans un socle maçonné...
 - La dépose de ce mobilier a conduit à découvrir, de manière complètement imprévue, un état avancé de détérioration, avec présence de mэрule (champignons) et insectes, ce qui ne se voyait pas sous les peintures avant démontage. L'Architecte en Chef des Monuments Historiques écrit par exemple dans un compte-rendu de réunion de chantier, pour les stalles : « Très mauvais état général ; la plupart des bois ne pourront pas être remployés ».
- Confrontés à cette situation, tous les intervenants (Commune, ACMH, DRAC) ont convenu qu'il était nécessaire de procéder aux restaurations requises avant de repositionner le mobilier concerné.

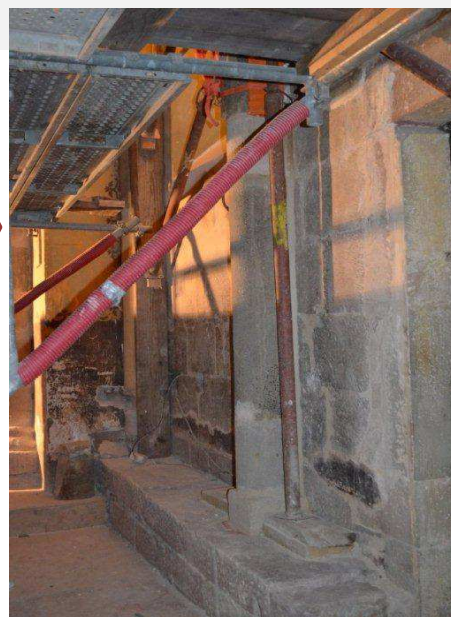
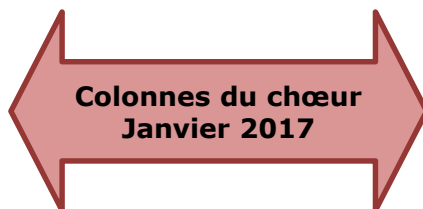


MAÇONNERIE

Les travaux relevant des maçons sont pratiquement terminés.

Les échafaudages dans le narthex et la nef ont été enlevés, de même que la cloison provisoire.

- Tous les joints ciment ont été purgés (colonnes, dallage).
- Les colonnes de part et d'autre du chœur, entaillées autrefois pour la mise en place des stalles, ne remplissaient plus leur rôle et fragilisaient la structure. Elles ont été consolidées, recalées, certaines parties ont dû être remplacées.



La restauration de l'église

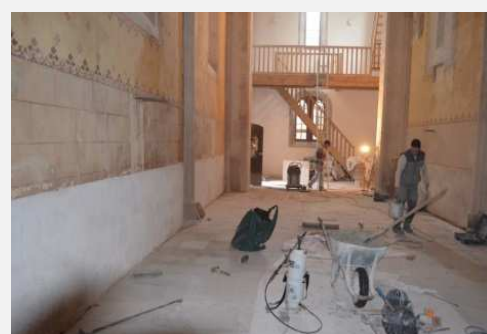
MAÇONNERIE (suite)

La restauration du pavage de la nef, pour caler ou remplacer des dalles détériorées a commencé en mars. Il reste encore des reprises de dallages à réaliser dans le chœur, lorsque les derniers échafaudages seront enlevés.



Les chapiteaux du chœur sont nettoyés et ont reçu un badigeon de fond ocré.

Remplacement
d'une dalle et
calage du pavage
Fin mars 2017



ÉLECTRICITÉ

- Les gaines électriques sont placées sous les dalles.
- Les projecteurs qui éclairent les chapiteaux sont en place.
- Les lustres sont suspendus par des tiges de laiton. Ils ont été posés à 2,70 m du sol de la nef et celui du chœur à 2,90 m.



Fixation des lustres
30/03/2017



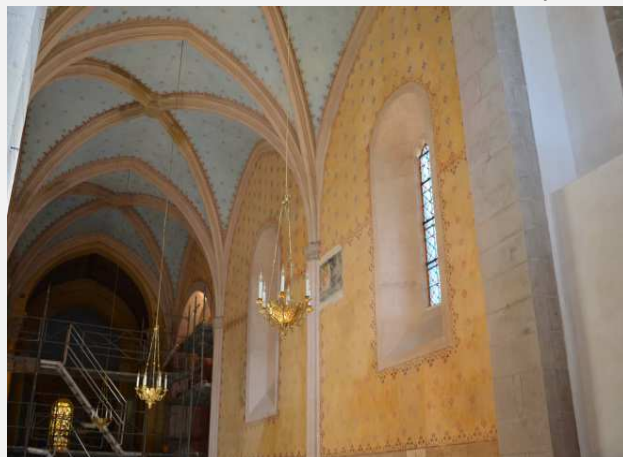
La restauration de l'église

DÉCORS-PEINTURE

Les peintures et décors sont terminés sur les voûtes et dans une grande partie du chœur et de la nef. Dans les chapelles, la consolidation des enduits et le comblement des fissures sont en cours d'achèvement avant reprise de la peinture.



Les décors effacés sont réalisés au pochoir



Les blasons février 2017

Trois blasons découverts sur les litres funéraires, ont été restaurés et mis en valeur par le peintre Vladimir Halalau.

La Fondation du Patrimoine doit procéder prochainement au versement des fonds de souscription afférents à la première tranche.

Les soldes de subventions sur la première tranche ont également été demandés aux autres financeurs.

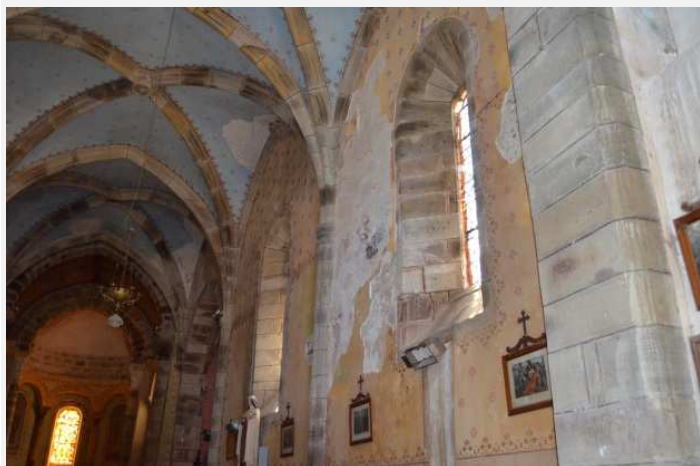
RÉUNION DE CHANTIER

M. Stephan Manculescu, Architecte en Chef des Monuments Historiques, examine tous les détails de la restauration, en présence de son assistante, du Maire et des responsables des corps de métiers qui oeuvrent encore dans l'église : MM. Christophe Terrieux pour l'entreprise Dubois, Dominique Mander pour Socoba et Vladimir Halalau, peintre décorateur.



La restauration de l'église

QUELQUES IMAGES AVANT - APRÈS



À 17 heures, une animation musicale gratuite et ouverte à tous, dans l'église, clôturera cette journée, avec :



Travaux de conservation-restauration du Retable/Tabernacle

Validation de la tranche conditionnelle

L'entreprise Cherprenet et Beaubier : "A l'oeuvre de l'art" (dans l'Allier) a, dans un premier temps, procédé au dégagement des polychromies mécaniquement, au scalpel, puis les résidus ont été retirés dans un second temps de manière chimique. Cette opération a été longue et fastidieuse.

Compte-tenu du nombre et de la qualité des éléments retrouvés, avec plus de 70% de polychromie sous-jacente mise à jour, Mme Combrouze-Lafaye, Conservatrice du Patrimoine au Conseil Départemental, a donné son aval pour passer à la réalisation de la tranche conditionnelle.

La restauration de la polychromie se poursuit avec masticage et réintégration des lacunes. Cette tranche est subventionnée par le CD 19 à hauteur de 60% du montant H.T, comme la première.

Le retable/tabernacle devrait être prêt et de retour dans l'église fin juillet.

L'autel de la chapelle sud devra être restauré à cette date pour qu'il soit réinstallé.

Comme le montre cette photo prise au début de l'année, nous allons retrouver une œuvre exceptionnelle !

**Janvier 2017
Le retable en cours de
restauration**



La restauration de l'église

Inauguration des travaux de restauration de l'église et du retable



La municipalité a fixé l'inauguration des travaux de restauration de l'église au :

Samedi 14 Octobre 2017.

À 10 heures, une messe sera célébrée en l'église Saint Pierre.

À 11 heures, suivra une cérémonie officielle d'inauguration, à laquelle les autorités, les financeurs, les donateurs, les entreprises et les habitants, seront conviés.

La Fondation du Patrimoine, qui a conduit la souscription publique, sera présente.

Un cocktail, offert à la salle des fêtes, complètera l'inauguration.

À 17 heures, une animation musicale gratuite et ouverte à tous, dans l'église, clôturera cette journée, avec :

**la chorale Altichœur
et
l'ensemble Orion**

La municipalité remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la conception, au financement et à la réalisation de cet énorme chantier qui a duré 3 ans et a conduit à la restauration exemplaire de ce monument historique classé, fierté de notre commune.

Et Inauguration des derniers travaux de l'Espace de Découverte



Nous profiterons de cette réunion pour inaugurer également la **seconde et dernière partie de l'aménagement de l'Espace de Découverte de la Faille de Meyssac et de la Pierre** (Petit patrimoine, pierre dans le bâti Noailhacois, métiers et outils...).

La pierre dans le bâti Noailhacois présentée dans la salle d'exposition

Comme tous les Noailhacois le savent maintenant, le rez-de-chaussée de l'Espace de Découverte Géologique présente une remarquable collection de minéraux et fossiles assortie d'explications pédagogiques très appréciées des visiteurs. Cette salle est de plus en plus fréquentée par des classes ou des groupes importants (voir articles dans le MAG).

Pour des raisons administratives, **le sous-sol** n'avait pu être aménagé en même temps. La municipalité ayant reçu les autorisations, a, dès l'été dernier, mis en place quelques objets pour préparer la suite de l'exposition consacrée au **thème de la pierre**.

Un nouveau don de Jacqueline et Albert Labrue vient compléter la collection des bacs en pierre.

À l'extérieur, pour signaler l'Espace de découverte, qui n'était pas assez visible, la commune a fait réaliser par l'entreprise Socoba la sculpture d'une ammonite dans un bloc de calcaire et mis en place des bancs en grès rouge.

L'enseigne en ferronnerie, réalisée par l'entreprise Cassagne, complète cette entrée, elle a trouvé sa place au-dessus de la porte.



L'enseigne installée

Parmi les aménagements prévus, l'éclairage de la vitrine du bas est terminé, de même que la présentation des outils de taille de pierre et leur étiquetage.



Disposition pour délimiter l'espace

La cuve offerte par M. et Mme Pannier vient d'être remontée par un groupe de bénévoles qui ont également mis en place les bacs, dalles et quelques pierres provenant de la restauration de l'église.



La cuve remontée

La partie la plus longue a été la réalisation des panneaux explicatifs par l'entreprise PicBois. Ils ont été conçus par Christian Lassalle et l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, qui a de plus assuré le suivi avec les infographistes (en particulier Mado Thiaucourt pour la réalisation des maquettes) et les corrections (D. et Ch. Lassalle).

Une quinzaine de panneaux ont été créés pour décrire les spécificités noailhacoises :

- **Notre petit patrimoine :** Les trois tableaux consacrés au petit patrimoine sont présentés dans le Dossier pages 30, 31 et 32.

- **Les outils du tailleur de pierre** (textes de Marie-Rose Barandiaran et Claude Bélard)
- **La taille de la pierre** (textes de Marie-Rose Barandiaran et Claude Bélard)
- **Les sculptures de l'église St Pierre**
- **Un fabricant de meules à Noailhac** (textes de Dominique Mézan)
- **Les maisons de Noailhac :**
 - 1 Pierres taillées pour maisons rurales ou maisons nobles
 - 2 Les ouvertures et aménagements extérieurs
 - 3 Les aménagements domestiques.
- **La cave voûtée de l'espace de découverte**
- **Pierres taillées provenant de la restauration de l'église**
- **Le rocher de la chèvre**, légende adaptée par Marie-Rose Barandiaran et Raymond Jaladi .

Ces planches sont composées de textes et de photos d'éléments représentatifs du patrimoine public et privé. Le nombre de photos est limité et bien des maisons de Noailhac ou d'éléments du bâti auraient mérité de figurer dans ce musée mais il a fallu faire des choix, la place manque pour tout exposer. D'autre part, certaines photos qui nous ont été transmises n'avaient pas une qualité suffisante et n'ont pu être utilisées par les infographistes.

Ces panneaux ne présentent donc qu'une petite partie de nos richesses patrimoniales.

Quelques objets en pierre



Travaux et projets

Voirie communale

À compter de cette année, le mode de subventionnement de la voirie du CD 19 change par rapport aux années précédentes. En effet, il n'est plus nécessaire de présenter une demande de subvention, mais juste les factures acquittées. Par contre, la subvention pour la commune est plafonnée à une enveloppe H.T. de travaux annuels de 15 000 €, pour une subvention de 6 000 € par an. À titre exceptionnel, le CD19 a accepté que l'on puisse coupler sur 2017 des travaux portant en principe sur deux ans pour une même voie (chemin du Got).

Renforcement du Chemin Rural du Got

Le projet de réfection du chemin rural du Got vient compléter l'aménagement du virage du Got déjà réalisé. Nous sommes en phase de régularisation de l'attribution du marché pour une réalisation dans les meilleurs délais.

Travaux de point à temps prévus avant la fin de l'année

Nous avons prévu une enveloppe conséquente à notre budget pour un ensemble de travaux de point à temps ou petits aménagements. Corrèze Ingénierie nous a communiqué ses estimations et les marchés sont en instance d'attribution. Nous espérons une réalisation rapide mais on observe une reprise d'activité du secteur des travaux routiers qui peut se traduire par des retards. Sont au programme :

- Jonction entre Voie Communale de la Route des Crêtes et VC du Peyratel à Brousse
- VC de Baladre au Cayre
- VC de Cognac
- Carrefour de La Guille (bordures sud)
- VC du Peyratel à Courlat, puis Courlat à Brousse (sections)
- VC de La Farge
- VC Puy del Sol (limite Collonges)
- Tranchées accès terrains.

Accessibilité : Ad'Hap 2017

Les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité aux bâtiments communaux ont commencé fin février pour ce qui concerne l'année 1 du programme. L'entreprise Cassagne a réalisé les rampes en fer forgé des escaliers d'accès à la mairie et à la salle du Conseil.

L'entreprise Naert a été chargée des traitements spécifiques aux marches et plaques podotactiles. Dans le cadre de l'agenda Ad'hap (année 2), la rampe d'accès à l'école (salle de classe, côté cour), ainsi que la matérialisation d'une place de parking PMR au nord de la cour sont prévus.



Ces travaux de l'année 2 sont subventionnés par la DETR* à hauteur de 48% du montant H.T. et par le CD 19 à hauteur de 25% du montant H.T. Nous en avons reçu notification.

DETR* : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, attribuée par l'État sur dossier.

Le Conseil a donné la même priorité à ces travaux que pour l'aménagement de la place et de la cour, opérations à conduire concomitamment et dès que possible.

Aménagement des places de la Mairie et cour de l'école

Il faut refaire les places de la Mairie devant et derrière celle-ci, incluant la cour de l'école dont une partie est à usage mixte, accessible aux usagers, notamment pour les PMR. Cette réfection avait été reportée à 2017 afin de pouvoir obtenir les meilleures subventions possibles. Des dossiers ont été constitués. M. le Sous-Préfet nous a notifié l'attribution d'une subvention DETR 2017 de 48% du montant H.T. Le CD 19 est également interrogé pour une subvention de 25 %.

Le Conseil a décidé de lancer ces travaux inscrits au budget, dès que possible. La partie accessibilité du secteur, dont la rampe d'accès pour la salle de classe sera réalisée simultanément.

Réseau des eaux pluviales dans le bourg

Préalablement aux travaux d'aménagement du bourg, le Conseil s'est prononcé sur la nécessité de traiter la question de la collecte des eaux de pluie sur l'axe principal traversant le bourg, le long de la rue de la Liberté, puis place de l'Église, puis rue du Four et enfin, rue de la Queyrie. Il est en effet nécessaire de dissocier la collecte des eaux de pluie de celle des eaux usées, pour ne pas surcharger les installations de collecte et traitement des eaux usées qui en souffrent aujourd'hui en différents points.

À la suite d'une inspection par caméra, pratiquée dans le réseau d'assainissement, une étude a été demandée à Corrèze Ingénierie, pour la réalisation d'un réseau dédié à la collecte des eaux de pluies (distinct des eaux usées).

Nous avons demandé et obtenu une subvention de 48 % HT au titre de la DETR 2017. La dépense correspondante est inscrite au budget et nous prévoyons une réalisation au second semestre. Le dossier d'appels d'offres est en cours de préparation. Des tranchées seront ouvertes dans le bourg, il faudra vérifier les fourreaux en prévision du passage de la fibre optique et se rapprocher de l'entreprise DORSAL.

Plan d'Aménagement du Bourg

Dans la perspective de relance d'un P.A.B. modifié, à réaliser sur la période 2018/2020, il a été demandé à Corrèze Ingénierie de nous assister pour actualiser l'enveloppe et préparer le dossier d'appel d'offres à maîtrise d'œuvre.

Pour accompagner la réflexion, une commission spéciale a été créée ; elle pourra suivre ce dossier et donner un avis consultatif au projet à soumettre à la décision finale du Conseil.

Outre le Maire qui en assurera la présidence, Mme Bernadette Laffaire, MM. Bouygue et Serrager participent à la commission.

Le Conseil a également acquiescé à l'idée d'associer à cette commission participative quelques habitants qui porteraient un intérêt particulier à cette question.

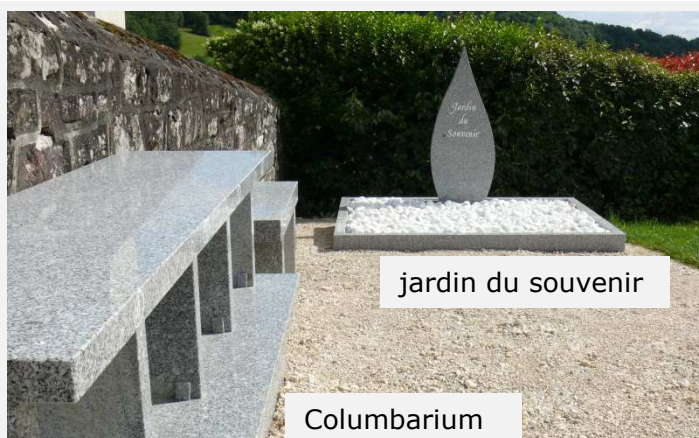
Travaux et projets

Travaux du cimetière ; équipements cinéraires

Le Conseil municipal a décidé de créer dans le cimetière divers équipements cinéraires, spécialement dédiés à l'accueil des cendres de défunts : création de deux allées réservées à des concessions de cavurnes qui sont de petits caveaux pour urnes funéraires (1,20m au carré), avec construction d'un premier cavurne, la réalisation d'un jardin du souvenir, pouvant recueillir des cendres, avec un banc et d'un columbarium équipé dans un premier temps de quatre modules pouvant recevoir des urnes funéraires.

Après consultation, cette réalisation a été confiée à l'entreprise Fontaine de Brive. Les travaux se sont déroulés sur mai et juin et ces équipements sont désormais disponibles. La question des tarifs applicables doit faire l'objet d'une décision lors d'un prochain Conseil municipal.

En marge de ces travaux, l'entreprise a aidé la commune pour l'enfouissement dans la fosse communale des restes d'ossements trouvés sous le plancher de la pièce située sous la sacristie, à l'occasion des travaux de restauration de l'église. Cette opération a été réalisée sur décision du service archéologique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).



Sécurité sur la D38 au niveau de La Rougerie

La sécurité sur la D38, au niveau de La Rougerie pose problème depuis de nombreuses années. Cette question a été traitée lors d'une visite du Président du CD19, Pascal Coste, accompagné du Directeur des Routes de notre secteur.

La signalisation du hameau de La Rougerie doit être renforcée, et tout le tronçon de route D38 passant au droit des habitations et des accès routiers de La Rougerie, de La Coste et du Peuch, va passer en limitation de vitesse à 70 km/h, avec rappel.

L'arrêt de bus (ligne 4), dans le sens Meyssac/Brive, sera déplacé d'une centaine de mètres, sur un emplacement disposant d'une très bonne visibilité. Sur ce point, le CD19 doit recueillir l'accord de la Région.

Le Département doit aussi limiter les accès au délaissé du Bois de la Redonde, où de nombreux dépôts sauvages se multiplient.

Sécurité devant l'école

Pour des raisons de sécurité, le stationnement des cars scolaires se fera désormais exclusivement du côté des numéros impairs de la rue des Écoles (côté école et mairie). Il convient aussi de s'assurer qu'aucun autre véhicule ne stationne à cet endroit aux heures d'arrivée ou départ des cars scolaires. Une réunion de coordination s'est tenue à cet effet avec les représentants du CD19 et des cars Quercy Corrèze.

Les panneaux d'interdiction de stationnement aux heures d'arrivée et départ des bus scolaires ont été reçus du CD19 et sont en cours d'installation par notre cantonnier. Le marquage au sol devrait être réalisé courant juillet.

Sécurité dans la Salle des fêtes

Tous les cinq ans, les établissements recevant du public doivent subir une visite de contrôle des installations et équipements existant en matière de sécurité. Mi-mars dernier, c'était au tour de notre Salle des Fêtes de recevoir la visite de la commission de sécurité conduite par les pompiers du S.D.I.S., en présence du maire.

Tous nos dispositifs sont en ordre, mais il a fallu s'équiper d'une ligne téléphonique fixe pour les appels d'urgence. En effet, depuis le démontage par France Télécom de la cabine publique qui était sur la Place de l'Église, les appels d'urgence ne pouvaient se faire que par les téléphones mobiles des usagers, dispositif jugé insuffisant par les textes réglementaires en vigueur.

Le téléphone fixe installé vers l'entrée de la salle, permet les appels des numéros des services d'urgence : pompiers, SAMU, gendarmes, exclusivement. Il est par contre possible de se faire appeler par tout numéro extérieur ou téléphone mobile sur le numéro du poste fixe de la Salle des Fêtes.

La commission a également rappelé que, pour chaque location de salle, la personne qui effectue la réservation doit s'engager à respecter les règles de sécurité applicables. Ceci est mentionné sur l'imprimé de prise en charge de la location, avec l'état des lieux.



Instruction droit des sols (urbanisme)



L'instruction des demandes de permis de construire ou certificats d'urbanisme, n'est désormais plus assurée par les services de l'État. Après une consultation conduite en liaison avec notre Communauté de Communes, Le Conseil Municipal a choisi l'offre faite par le CD19.

Le Département vient de mettre en place une « Cellule Départementale d'Urbanisme », opérationnelle à compter du 1^{er} juin 2017, qui a pour mission l'instruction des actes d'urbanisme des collectivités adhérentes (dont Noailhac) : permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables, etc... L'adhésion est réalisée par signature d'une convention entre les communes, le Département et la Communauté de Communes, pour bénéficier des tarifs négociés.

Cela ne change rien pour les usagers qui continueront à s'adresser à la mairie. Les imprimés des dossiers et pièces à fournir resteront les mêmes. Par contre, du fait du désengagement de l'État, nous n'aurons plus l'appui de la DDT et le service sera payant pour la commune (estimation de l'ordre de 1.500 à 2.000 € par an).

PPRMt sur le secteur de Castel-Dijo

M. le Préfet de la Corrèze a signé le 13 décembre 2016 un arrêté « portant prescription de la modification du plan de prévention des risques naturels mouvements de terrains (PPRMt) de Noailhac ».

L'instruction du dossier par les services de l'État faisait suite à une délibération de notre Conseil demandant cette révision pour prise en compte d'une évolution prévue au PLU et des projets des propriétaires actuels de la grange de Castel-Dijo.

Cette modification porte sur le document graphique réglementaire, par la création d'une nouvelle zone orange urbanisable (ZOU) au lieu-dit Castel-Dijo sur une surface limitée n'altérant pas les dispositions générales du PPRMt (environ 8.500 m²).

Après ouverture au public d'une période de consultation du dossier, notamment en mairie du 6 mars au 7 avril 2017 inclus, aucune observation n'a été recueillie.

Un nouvel arrêté du Préfet devrait prochainement autoriser la modification.

Arrivée de la fibre optique



Élagage et Adressage, deux nécessités

Nous l'avons déjà évoqué, par son programme « Corrèze 100% fibre optique 2021 », le Département de la Corrèze prévoit d'installer 100.000 prises en 4 ans, afin de raccorder l'ensemble des foyers et des entreprises de la Corrèze à la fibre optique. Dès cette année, le Département a engagé une première enveloppe de 2,8 M€ dans le cadre de son budget. Les ComCom financeront une quote-part de 250 euros pour chaque prise installée sur leur territoire.

Noailhac est au programme de l'année 2.

Élaguer pour la qualité des routes et la fibre :

Le déploiement de la fibre se fera en utilisant les supports aériens existants, autant que faire se peut. C'est moins onéreux et mieux adapté aux particularités de l'habitat rural. Ce mode de pose induit un entretien préventif et curatif des réseaux aériens, autrement dit un **élagage**. Le Département va mettre en place un plan afin de mobiliser les communes et les propriétaires privés sur l'importance de ces aménagements. Une fois les tracés identifiés, un planning définira chaque année et six mois à l'avance les campagnes d'élagage en fonction de l'avancée des travaux. L'entretien des réseaux aériens doit devenir un réflexe régulier pour conserver au réseau fibre sa qualité.

Cette question de l'élagage rejoint les préoccupations des opérateurs de lignes électriques ou de lignes téléphoniques, et aussi des communes. En ce qui concerne Noailhac, nous observons de plus en plus de chutes de branches ou arbres sur les voies communales. C'est très gênant pour les usagers.

Beaucoup de bois ou taillis mal entretenus se développent vers les voies de circulation. Lorsque les branches et racines avancent sur l'emprise des chemins ruraux et voies communales, les propriétaires ou exploitants riverains en sont responsables. S'ils refusent de procéder aux travaux nécessaires, le Code général des collectivités territoriales prévoit une exécution forcée des travaux, avec **imputation des frais exclusivement à la charge des propriétaires négligents**.

S'agissant toujours de nos routes, il faut ajouter, qu'en plus de la sûreté et commodité de circulation, l'élagage préventif est essentiel pour assurer une plus grande longévité aux revêtements routiers : Le CD19, qui dispose de toutes les statistiques utiles, précise qu'« une campagne d'élagage est aussi un **moyen d'améliorer d'un tiers la longévité des routes corréziennes** ».

L'adressage, autre nécessité pour la fibre :

Disposer d'une adresse précise est une donnée utile aux citoyens pour toutes sortes de raisons (notamment postales), auxquelles s'ajoute maintenant le raccordement au très haut débit via la fibre optique.

En effet, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit.

Notre commune doit s'engager dans cette opération d'adressage dès que possible. Les Conseillers municipaux conduiront la réflexion, chacun pour leur secteur.

Téléphonie mobile, la 4G arrive



Les opérateurs de téléphonie mobile viennent d'obtenir un agrément pour l'utilisation des fréquences adaptées à la 4G sur le secteur de Noailhac.

La 4G, service de 4^{ème} génération proposé par les opérateurs, offre un accès fluide à internet en mobilité grâce à des débits importants. Elle apporte des capacités supplémentaires indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile et développer de nouveaux usages. Les bandes de fréquence autorisées permettent une très bonne qualité de réception notamment à l'intérieur des bâtiments.

Dans cette perspective, la mairie a autorisé les travaux de raccordement en fibre optique du

pylône du Puy de la Ramière, à partir du carrefour de Brousse où la fibre passe déjà.

Il faut toutefois savoir que le déploiement de la 4G peut dans certains cas affecter la réception des chaînes de télévision de la TNT, reçue par voie hertzienne terrestre. Cela est dû au fait que les bandes de fréquences utilisées par la TNT et la 4G sont très proches. **Le risque d'altération de la réception de la TNT n'existe donc que pour les réceptions par antenne râteau** installée sur le toit.

En cas de problème constaté, vous pouvez contacter l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) au 0 970 818 818 et / ou trouver des informations sur le site www.recevoir-latnt.fr

La ComCom Midi Corrézien (CCMC)

La CCMC est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017, de la CCVMC (ComCom des Villages du Midi Corrèzien, à laquelle nous appartenions précédemment), avec la ComCom du Sud Corrèzien, la ComCom du Pays de Beynat, ainsi que la commune d'Altiliac (35 communes au total).

Sous la présidence d'Alain Simonet, et avec l'assistance du Directeur Général Hakim Djafar, la CCMC s'est réunie à plusieurs reprises, non seulement pour sa mise en œuvre administrative et ses budgets, mais aussi lancer des sujets de fond comme le cadre de création du Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire (PLUi), la question de l'harmonisation de gestion des voies d'intérêt communautaire, la fibre optique, la fiscalité. L'assemblée a adopté un nouveau logo qui portera l'identité de la ComCom. Le maire et Jacques Bouyque représentent la commune auprès de la ComCom.



Le Syndicat Mixte BELLOVIC

Issu de la fusion du syndicat de Beaulieu SIERB, du Syndicat des eaux de Roche-de-Vic et du syndicat BBM eau, le syndicat mixte BELLOVIC s'est lui aussi mis au travail à compter du début de l'année, sous la présidence de Jacques Bouygue. On note en particulier le lancement d'un vaste programme de renouvellement de conduites et de sectorisation dans le but de réduire les fuites et donc d'améliorer le rendement du réseau, mais aussi des extensions de réseau pour la desserte en eau de nouvelles habitations.

Le PETR Vallée de la Dordogne

L'ancien Syndicat Mixte Vallée de la Dordogne s'est mué en Pôle d'Équilibre Territorial en début d'année, pour des raisons administratives qui faciliteront la contractualisation de projets avec l'État ou la Région Aquitaine. L'article ci-contre, emprunté à Corrèze Magazine d'avril dernier résume ses attributions actuelles.



Le SIRTOM (ordures ménagères)

En 2016, le SIRTOM du pays de Brive a traité un total de 81.457 tonnes soit 524 Kg par habitant. Les ordures ménagères ont représenté 29.965 t. sur ce total (en baisse de 2,5% sur 2015), et les déchèteries 36.763 t. (en hausse sur 2015). Le tri sélectif représente la différence et se trouve également en hausse.

Tous volumes confondus, le coût moyen par habitant est en baisse de 1,1% par rapport à 2015, à 84,85 €/hbt.

Le SIRTOM a décidé d'augmenter la part incitative à 35 % pour le calcul de la TiEOM, dans son budget 2017, de façon à inciter à un tri plus systématique de la part des usagers.

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Suite à la création de la nouvelle Communauté de Communes du Midi Corrèzien, il a été procédé à la dissolution des anciens CIAS de 2 ComComs et aux CCAS des communes du canton de Beaulieu sur Dordogne.

Le conseil d'administration du CIAS de la nouvelle Communauté de Communes est composé de 9 membres élus et 9 membres nommés (notamment des représentants d'associations ayant des compétences dans le domaine social).

Le Président est Monsieur Alain Simonet et le Vice-Président Monsieur Bernard Reynal. Bernadette Laffaire est la déléguée de la commune de Noailhac.

Les missions du CIAS sont :

- ✓ Aides urgentes des personnes en précarité en lien avec une assistante sociale.
- ✓ Instance de coordination à l'autonomie (aides ménagères).
- ✓ Portage des repas à domicile.
- ✓ Service de soins infirmiers à domicile (aides-soignantes comme le service de Mey-Soins).
- ✓ Participation au Conseil d'Administration de l'EHPAD du Clos Joli à Meyssac (6 membres).

Quatre groupes de travail ont été constitués : Bernadette Laffaire fait partie de deux d'entre eux et siègera au Conseil de l'EHPAD.

Circuit de randonnée pédestre « Rando des Musées »



En liaison avec les associations concernées, les communes de Noailhac, Collonges, Ligneyrac et Saillac travaillent à un **projet de circuit de randonnée pédestre traversant les quatre communes**, pour **relier les « musées » ou espaces de découverte ou d'accueil situés dans chacune d'elles** :

- l'Espace de découverte de la Faille et de la Pierre à Noailhac,
- le Musée de la Noix (Les Quatre Demoiselles) à Saillac,
- la Maison de la Sirène et la Chapelle des Pénitents à Collonges, et
- le Moulin de la Vie Contée à Ligneyrac.

Ce projet représente un investissement de l'ordre de 8.500€ HT, comprenant :

- le balisage du circuit,
- quatre totems de présentation,
- un site internet dédié
- et la création d'un dépliant et d'une affiche.

Il est éligible à un financement à hauteur de 80% du coût HT, par une subvention européenne LEADER.

Par convention, **les communes ont souhaité déléguer à Noailhac la conduite du projet** et son portage financier, étant acquis que chacune des trois autres communes sera refacturée in fine d'un montant égal au ¼ de l'investissement HT, net des subventions reçues.

Trois entreprises ont été contactées sur le projet de site internet et pour toute la partie infographie. L'offre de Vincent MARCEL a été retenue.

Dans le cadre d'un autre appel d'offres, la réalisation matérielle du mobilier (totems et plaquettes de jalonnement) a été confiée à l'entreprise PicBois.





En direct de la classe du maître

La bannique

Nous avons travaillé tout au long du deuxième semestre sur le thème des amérindiens. Les enfants ont profité de cette occasion pour confectionner des banniques.



Ce sont des pains cuits par les chasseurs amérindiens, complètement différents du pain que nous avons l'habitude de manger.



La pâte est faite d'un mélange de farine, de levure, de sel et d'eau qu'on enroule autour d'un bâton placé auprès du feu et que l'on tourne et retourne pour obtenir un pain croustillant.



Cette même pâte peut être cuite à feu doux dans un poêlon. On peut également jeter des bouts de pâte dans la friture, pour les transformer en beignets. Les amérindiens y ajoutent souvent du sucre, des baies sauvages ou du lard. Nous y avons rajouté, quant à nous, des raisins secs et des sucreries.

Bon appétit !!!!

Arnaud Laurensou



Le RPI NOAILHAC / LAGLEYGEOLLE évolue

Le **RPI Noailhac /Lagleygeolle** accueillera les petites sections maternelles dès la rentrée de septembre 2017.

Déjà en 2016 la première étape pour le RPI Noailhac /Lagleygeolle, était d'accueillir les enfants de moyenne section maternelle. Dans la continuité du projet et pour offrir une scolarisation complète des enfants de maternelle sur le site de Noailhac, le RPI **recevra, dès la rentrée de septembre 2017, les enfants de petite section à partir de 3 ans.**

De nouveaux aménagements ont été prévus en concertation avec les enseignants et les mairies. Ces projets de travaux ont été présentés au conseil d'école du 10 mars 2017. Ils prévoient notamment l'**installation** d'un **espace** plus spécifiquement **réservé aux activités des plus jeunes** à la place de l'actuelle salle de restauration jouxtant la classe. Ainsi l'enseignant, assisté dans ses fonctions par une ATSEM à plein temps, pourra plus aisément organiser les activités de chaque niveau en différenciant des ateliers ludiques pour les plus jeunes tout en privilégiant l'écoute et l'attention pour les plus grands, concentrés sur les apprentissages fondamentaux.

L'espace restauration sera aménagé dans une partie de la salle du temps périscolaire.

Une soirée portes-ouvertes a permis d'accueillir mardi 11 avril **les nouveaux parents du site de Noailhac.** Après une visite des locaux, l'enseignant, Arnaud Laurensou expliquait d'une façon plus professionnelle, la construction des savoirs autour d'une pédagogie de projets, favorisant le tutorat et la coopération entre les élèves notamment lors des regroupements. Les questions furent nombreuses, manifestant l'intérêt des parents présents.

Pour la rentrée de septembre 2017, le site de Noailhac accueillera donc les maternelles et les CP. L'école de Lagleygeolle recevra les cours élémentaires (CE1, CE2) et les cours moyens. Ainsi ce sont **36 élèves qui devraient intégrer le RPI.**

Des **circuits de ramassages**, organisés par le Conseil Départemental, sont **mis en place** sur les communes de Noailhac, Lagleygeolle et Ligneyrac. Sur ces 3 communes, y compris la commune de Ligneyrac, **des bus scolaires assurent le transport des élèves sur demande des familles. Des garderies périscolaires prennent le relais.**



Patrick Serrager



Un loto animé



Le loto des écoles du RPI de Noailhac et Lagleygeolle a eu lieu dimanche 2 avril à la salle des fêtes de Noailhac.

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves, il a réuni une centaine de personnes bien décidées à passer un bon après-midi et, pourquoi pas, repartir avec le gros lot... un salon de jardin en résine tressée, bien utile pour les mois qui viennent !

Les joueurs les plus chanceux ont également pu gagner un panier gourmand, un coffret bien-être, un Home-Cinéma, une cafetière Tassimo... et de nombreux autres lots gracieusement offerts par divers commerçants.

Les participants ont pu se restaurer durant l'entracte grâce aux gâteaux confectionnés par les parents d'élèves, avant la partie réservée aux enfants qui ont tous eu la chance de choisir un lot. La quine Corse, à l'issue de laquelle il ne pouvait rester qu'une seule personne debout, a clôturé cette belle journée avec, coup du hasard, un dernier duel en face à face !

Les bénéfices permettront entre-autres, d'offrir le voyage de fin d'année aux élèves. L'APE remercie les intervenants, municipalités, commerçants, bénévoles, parents d'élèves..., d'avoir contribué à la réussite de cette manifestation.



Aurélié Didière



L'évènement sportif de l'année : l'Enduro moto I.S.D.E. passe à Noailhac

Cette année, la région de Brive accueille une manifestation exceptionnelle d'enduro moto :

la 92^{ème} édition de l'International Six Days Enduro (ISDE) qui réunira plus de 650 pilotes de motos de toutes nationalités, pour une compétition de 6 jours (Six Days).

La dernière épreuve en France de l'ISDE remonte à 2001, et c'était déjà en Corrèze.

Les compétiteurs et la caravane de la course seront basés pendant cette période sur l'ancien aérodrome de Brive-Laroche, avec des hébergements sur Brive et alentours.

Les motos « tous terrains » s'affronteront pour des épreuves se déroulant sur un total de **1.300 kilomètres**, à raison de **8 heures de course par jour**, et **onze épreuves spéciales**. Les qualités requises sont non seulement la vitesse mais, plus encore, la régularité.

Le passage de l'ISDE est prévu à NOAILHAC les deux premiers jours de la compétition, plus précisément le **lundi 28 août et le mardi 29 août 2017**, pour des allers-retours Brive/Beynat, principalement sur des chemins ruraux mais aussi avec quelques jonctions sur routes.

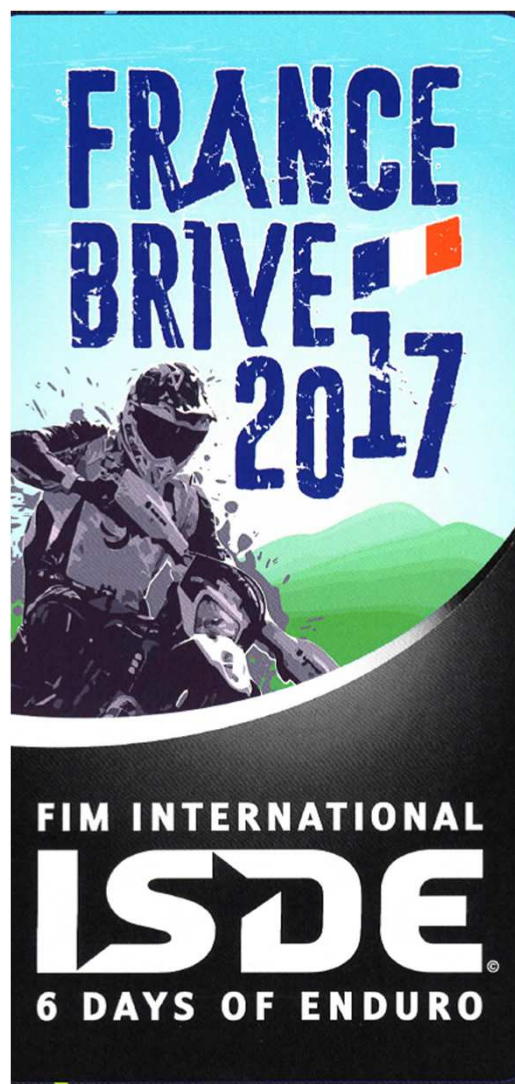
Les premiers pilotes seront attendus à Noailhac vers 8h15, venant de Turenne par le Chambon, passage sur la D38, puis Rochepied depuis le garage FEIX pour prendre la route des crêtes en direction du carrefour de Brousse. Avant d'arriver au carrefour, au niveau de Favard, le tracé descendra sur le chemin rural à gauche pour remonter ensuite vers La Bitarelle sur la D150.

Le retour vers 13h00 empruntera le même parcours, mais en sens inverse. Les propriétaires du secteur ont été contactés par l'organisation qui s'engage à remettre les chemins en état.

Les routes ne seront pas coupées à cette occasion.

Il faut donc recommander de la prudence, en évitant si possible de circuler sur la portion retenue entre Rochepied et Favard.

Le spectacle est assuré tout au long du parcours, là encore en respectant quelques principes simples de sécurité, pour les adultes comme pour les enfants. **500 bénévoles accompagnent l'organisation** qui gère leur recrutement ; **pour Noailhac il y aura deux signaleurs sur la D38**. Pour ceux qui seraient éventuellement intéressés, il faut faire acte de candidature en passant par **le site internet www.fim-isde.com**.





« CÉ À DOM »

Et si votre quotidien devenait plus facile !

Céline FAUCHER est la fille de Christiane et Jean Faucher, domiciliés à Brousse depuis 1978. Elle vit en ce moment à Brive. Dynamique, efficace, elle a créé, depuis le 1^{er} août 2016, une micro-entreprise au nom parlant et accrocheur : « **Cé à Dom** » : Service à la personne - Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile Entretien de la maison - Repassage.

Noailhac Info a souhaité en savoir plus.



NI : *Que faisais-tu avant de créer ton entreprise ?*

Céline : J'ai une formation dans le domaine sanitaire et social et j'ai travaillé pendant plus de 3 ans dans une entreprise privée, d'aide à domicile et garde d'enfants.

NI : *Qu'est-ce qui t'a donné l'idée de créer ta société ?*

Céline : J'avais envie d'aller de l'avant, d'être plus indépendante et de me fixer d'autres objectifs. De nombreux clients souhaitaient d'ailleurs m'employer en dehors de la société dans laquelle je travaillais. Forte de mon expérience, j'ai décidé de franchir le pas.

NI : *Quelles sont les prestations que tu proposes ?*

Céline : J'interviens au domicile des particuliers, selon les exigences des clients, que ce soit pour un entretien standard ou pour des demandes spécifiques, une ou plusieurs fois par semaine. Je réponds aux demandes précises mais je sais aussi faire preuve d'initiatives et entretenir une maison sans être guidée.

Selon les besoins, je peux assurer :

- Entretien de la maison (ménage, vitres...), du nettoyage hebdomadaire à l'entretien intégral.
- Entretien du linge (lavage, séchage, pliage, repassage, rangement du linge)
- Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile : rentrée et sortie d'école, babysitting et garde d'enfants d'urgence, le mercredi, le samedi ou pendant les vacances scolaires. En tenant compte des désirs des parents j'apporte les soins quotidiens à l'enfant, je l'accompagne dans ses activités, devoirs, loisirs...

NI : *Acceptes-tu de faire des travaux occasionnels ?*

Céline : Dans la mesure de mes disponibilités, je réponds à des besoins ponctuels : ménage de printemps, nettoyage de vitres, ménage avant /après l'arrivée d'invités pour les vacances, les fêtes ou d'autres événements.

NI : *Quelles sont les conditions que tu proposes ?*

Céline : Pour les tarifs, il suffit de me téléphoner. Je fais des devis gratuits sur demande. « Cé à Dom » a obtenu la déclaration Services à la Personne permettant aux employeurs de bénéficier des avantages fiscaux (déductibilité des impôts : 50 % sous forme de crédit). Je remets une attestation fiscale aux clients en fin d'année.

NI : *Souhaites-tu intervenir à Noailhac ?*

Céline : Bien sûr, je travaille à Brive, mais aussi aux alentours, j'ai d'ailleurs plusieurs clients à Noailhac. Il me reste encore quelques heures disponibles.

NI : *Qu'est-ce que tu aimes dans ce travail et cette organisation ?*

Céline : J'apprécie ce travail parce qu'il présente une grande variété d'aspects. J'aime le service à la personne. J'aime beaucoup les enfants, en prendre soin, les voir évoluer. J'apprécie le contact avec les familles et je mets tout en œuvre pour répondre au mieux à leurs besoins. La base de mon métier c'est la satisfaction des clients, c'est ce qui me motive.

Tous nos encouragements à Céline pour la gestion de cette entreprise locale qui démarre très fort et qui présente toutes les garanties de sérieux !

Dany L.

Coordonnées :
Céline FAUCHER :
06 76 26 83 57
faucherceline@hotmail.fr
Facebook :
[fb.me/ceadom.celine](https://www.facebook.com/fb.me/ceadom.celine)





Hébergement à Noailhac



Cette liste est établie à partir des seuls éléments accessibles ou portés à la connaissance de la mairie.

Hôtel-Restaurant :

☺ LEJEUNE Catherine DUMONT Denis « La Bastidie » Le Bourg 1 Rue des Écoles 05 55 88 22 88
la-bastidie@orange.fr

Meublés, gîtes et chambres d'hôtes :

☺ BOYER Martine et Bernard La Dame Blanche Le Bourg 2, Place de l'église 05 55 84 09 85 ou
06 88 75 08 74

☺ FAUREL Nicole et Michel « Les Vieilles Treilles » 5 chemin du Peyratel 06 85 15 81 74
fermedemeyrangle@orange.fr

☺ LACOSTE Rémi « La Grange » Le Bourg 06 08 50 34 05 rla44400@gmail.com

☺ VIGUIER Mona et Jean-Claude « La Diligence » Le Peyratel 05 55 25 47 50 ou 06 70 53 36 16
contact@la-diligence-noailhac.fr

☺ CAILLY Christophe « Le Pré-Collonges » La Rougerie 06 27 67 35 58 05 55 74 68 52
leprecollonges@gmail.com site internet: leprecollonges.fr

☺ LEPOUTRE Gwénaëlle « La Maison des étoiles » Le Génestal 06 02 28 85 12
www.lamaisondesetoiles.fr

☺ MAGNE Maxime Casteldijo 06 18 90 17 11 casteldijo-gite-correze.blogspot.fr

Des noailhacois, les frères Faucher, ont ouvert il y a quelques mois un restaurant à Brive.



L'aménagement du 2^e niveau de l'Espace de Découverte nous a permis de nous pencher sur le petit patrimoine de la commune et de compléter et illustrer le répertoire entrepris par Raymond Jaladi il y a quelques années.

Qu'est-ce-que le petit patrimoine ?

On en trouve de nombreuses définitions dans les ouvrages spécialisés, comme « Le petit patrimoine de la Corrèze » du CAUE ou sur les sites de l'Association des Maires de France ou ceux des grandes régions touristiques de France.

« Le mot patrimoine vient du latin patrimonium qui signifie l'héritage du père et désigne un bien individuel que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Mais le patrimoine désigne aussi des biens collectifs, comme un monument, un paysage, une fête locale » (Parc naturel régional du Pilat).

Comme l'indique le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, dans son ouvrage : « Le petit patrimoine de la Corrèze », il s'agit de « petites constructions anonymes tantôt savantes, tantôt archaïques, qui ont été réalisées par des artisans, souvent par le paysan lui-même, avec des matériaux d'origine locale. ...La population paysanne construisait avec ce que le sol et le sous-sol lui fournissaient. En effet, ... notre petit patrimoine est le reflet des besoins d'une activité agricole prépondérante, basée jadis sur des petites fermes de polyculture et d'élevage ... Ce patrimoine vernaculaire est parfois menacé de disparaître car souvent lié à des usages perdus. »

Appelé aussi patrimoine rural ou de proximité, il peut se définir comme l'ensemble des biens culturels matériels (les paysages, les biens, le bâti) et immatériels (les savoir-faire, les parler locaux), ainsi que le patrimoine naturel, transmis entre les générations en milieu rural.

Il est souvent non classé ou non inscrit, «... ces monuments, ces sites, ces constructions, ces objets n'ont pas comme les châteaux, les églises, la possibilité de devenir des édifices protégés comme Monuments Historiques. Ils sont parfois fort anciens (Moyen Âge) ou ont moins de cent ans mais, dans tous les cas, **ils rythment le paysage et témoignent des activités économiques, sociales et culturelles du quotidien des générations passées.** » (Grands Sites Midi-Pyrénées)

Quel est l'intérêt du petit patrimoine ?

Le petit patrimoine contribue à façonner l'image des campagnes, c'est donc un élément essentiel de l'identité des territoires et de l'attractivité et la diversité des paysages. Il constitue un bien que l'ensemble de la collectivité s'approprie et qui s'appuie sur la mémoire de tous les habitants. Il a un enjeu local fort et fait partie intégrante du cadre de vie. Il est le témoignage de la vie et donne donc par sa présence un sens, une authenticité à l'espace. Il n'est pas figé et évolue selon l'époque et le contexte local.

La dimension pédagogique du patrimoine est à prendre en considération. Souvent discret, il constitue cependant **la mémoire locale, son histoire, son évolution. Ces sites sont des témoignages de l'architecture, des techniques et de la géographie du territoire.**

Il y a donc là un patrimoine et des savoir-faire à préserver pour éviter qu'ils ne disparaissent rapidement. Certains ouvrages font partie des biens communaux, c'est pourquoi les collectivités locales sont amenées à intervenir pour les sauvegarder. Elles doivent de plus sensibiliser les habitants à l'intérêt architectural et historique de leur village. Aujourd'hui, la protection et la valorisation du paysage requièrent l'implication de tous les acteurs : collectivités, habitants de l'espace rural, touristes.

La restauration de ce patrimoine de proximité qui connaît un regain d'intérêt, est importante pour une meilleure connaissance du territoire, son attractivité et le développement du tourisme.

L'enjeu est de valoriser le « patrimoine de pays » pour conserver ces « lieux de mémoire », « véritables livres d'architecture et d'histoire ».

Le petit patrimoine dans la salle d'exposition

Nous présentons ici les 3 panneaux réalisés par Christian Lassalle et l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, que vous retrouverez dans l'Espace de Découverte. Seuls quelques éléments représentatifs ont pu être retenus pour des raisons de place, les choix ont été difficiles mais souvent commandés par la qualité des photos. Ces panneaux ne donnent que quelques exemples de nos richesses patrimoniales.

Les aspects du petit patrimoine sont présentés en trois thèmes :

❖ -Au long des chemins et ruisseaux

Ce sont des ouvrages qui agrémentent les promenades mais qui sont avant tout utiles pour soutenir les sentiers et border les parcelles ou pour enjamber les ruisseaux. Ce sont aussi des éléments de repères géographiques comme les croix de chemins. Les murs de clôture sont des éléments structurants qui peuvent nous renseigner également sur la géologie locale.



Dossier : Noailhac et son petit patrimoine

❖ Les ouvrages de captage et stockage de l'eau

Les hommes ont patiemment aménagé les territoires pour pouvoir y vivre et y travailler : on connaît l'importance des points d'eau autrefois, pour l'usage domestique, pour la lessive, pour les animaux.

Ainsi de nombreuses sources ont été aménagées pour répondre à ces besoins : **puits, mares, fontaines, lavoirs** sont présents partout dans nos campagnes et certains remarquablement préservés. (Grands Sites Midi-Pyrénées)

Le petit patrimoine

Les ouvrages de captage et stockage de l'eau

De nombreux ouvrages bâtis en pierre ont été aménagés pour capter et protéger des sources ou simplement l'eau de ruissellement, à l'usage des hommes ou des animaux : puits, fontaines bâties, abreuvoirs, citernes, lavoirs...



Puits - Le Pré-Grand



Puits - Lon



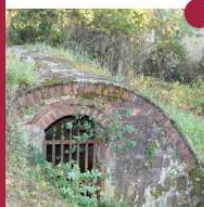
Fontaine - Orgnac



Mare maçonnée - Orgnac



Puits - Rignac



Citerne - La Rougerie



Abreuvoir - La Cisterne



Lavoir - La Teuillière

❖ Les bâtiments de ferme

Le petit patrimoine

Les bâtiments de ferme

Outre les granges, souvent proches des habitations, de petits bâtiments fonctionnels, assez variés, témoignent des activités rurales : fours à pain, étables à cochons, séchoirs à châtaignes, séchoirs à noix, cabanes de vigne, poulaillers, pigeonniers...



Cabane de vigne - Puy Couderc



Séchoir à châtaignes - Orgnac

Souvent discrets, ils sont pourtant riches dans leurs formes et usages : four à pain, cabane de vigne, séchoir à noix ou châtaignes, étable à cochons ou poulailler...

Ces différents éléments ne sont pas disposés ni orientés par hasard. Ils s'adaptent aux dénivelés pour s'inscrire dans le paysage.



« Fenestrous » d'aération



Étable à cochons et poulailler - Le Bourg



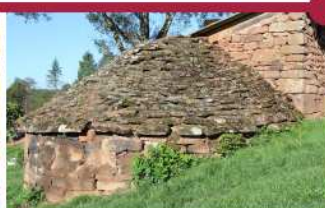
Petite grange - La Doradie



Pigeonnier - Le Rieux



Séchoir à noix sur remise - La Cisterne



Four à pain - Croix de Stolan



Séchoir à châtaignes - Orgnac

Dany L.

Un patrimoine immatériel : le parler local présent dans les noms des lieux



Les noms des lieux de la commune de NOAILHAC

Tout comme les êtres humains, les noms de villages et de hameaux ont une histoire qui reflète leur origine, souvent une curiosité géographique, géologique ou historique, une caractéristique de leur végétation, ils expriment parfois le souvenir d'habitants du passé. Ils trouvent souvent leur origine dans la langue vernaculaire l'occitan, ici largement parlée autrefois et du latin.

Ce sont des détails explorés dans le Pays de Meyssac par Yves LAVALADE ("Les noms de lieux du Pays de Meyssac") qui sont repris dans cet article consacré aux lieux-dits de la commune de Noailhac.

NOAILHAC – NOALHAC

Nom de domaine gallo-romain de **Novalia-Acum**

Novalia : jachères ou terres nouvellement défrichées.

Graphié NOALIACUS en 930, 983 ; NOALAC en 1150, 1155, 1165 ; NOALIAC en 1072 , NOALIACUM en 1107, NOAILLAC en 1700. **50 feux* en 1700**

Les habitants de NOAILHAC sont **LOS NOALHACS**.

1. ARCHASSAL- L'ÒRT CHASSAL

Poulbrière : Le Chassial. Archassal est un nom de famille présent en Corrèze et dans le Lot.

Fut identifié un Jacques Orchaszal vivant dans la Vicomté de Turenne au XVe siècle.

Mot composé vraisemblablement de l'**òrt** (le potager) et de "chassal" pour **chasal** (maison; jardin qui l'entoure ; enclos).

2. BALADRE - - BALADRE

Nom de famille occitan localisé en Corrèze, Lot, Dordogne ; de **balandral** (manteau, houppelande) ; celui qui en portait. Le linteau d'entrée porte PRIONS DYEUE 1566. C'est sur une éminence.

3. BALADIÈRES (LES) LAS BALADIERAS

(les danseuses cf. Les Baladours à NAVES).

On a recensé La Baladière en Dordogne, Baladier en Haute-Garonne.

4. BARETTE (LA) LA BARÉTA

Plan de 1831 Les **Barettes**. Sans doute avec la valeur de "la terre de la famille Baret".

5. BASCOUDET – LO BÒSC CODÈT

Plan de 1831 Boscoudet

Nous avons rétabli graphiquement la forme d'origine. Localement **bosc** est employé pour dire le massif forestier et **bòisc** pour le bois coupé et prêt à l'emploi, débité. Avec un nom propre, Codet forme abrégée de Nicod (Nicodème).

Il y a un DOLMEN ou pierre énigmatique.

6. BASTIDIE (LA) – LA BASTIDIÁ

Carte de Cassini – La Bastide.

Le mot **Bastida** a désigné une ferme fortifiée ou une ferme nouvelle. Il est devenu patronyme et s'est ici adjoint le suffixe **iá** de possession.

7. BROUSSE – BROSSA

Carte de Cassini **La Brousse** du latin **bruscia**, broussaille. La bruyère ici se dit la **bruja**.

8. CAYRE (LE) – LO CAIRE

De **quadrus** : carré, coin, angle, pierre d'angle.

Le village est sur une petite butte calcaire. **4 feux en 1700.**

Un patrimoine immatériel : le parler local présent dans les noms des lieux

Chabagnac
Cognac

9. CHABRIGNAC – CHABRINHAC

Chabrinach vers 1142 (avec mouillure du -n-). Nom de domaine gallo-romain ; de **Caprinus-acum**. Château le plus ancien de la commune, autrefois défendu de fossés et d'une grosse tour ronde aujourd'hui disparus. Appartint à la famille GEOFFRE, noble, dès le temps des Croisades. La famille GEOFFRE dès 1539 fit construire une église avec cimetière attenant non loin du château, aujourd'hui disparus.

10. CHÂTEAUJEDIS – CASTÈL DIJÒUS

Poulbrière : Le **Casteldijo**. C'est une maison seule appelée "château" de façon ironique. **Dijòus** est jeudi en Limousin (**dies Jovis**, le jour de Jupiter en latin). **Dijoux** est un patronyme fréquent.

11. CHAUFFINGEAL – CHAUFENJAL

Champ Feujal, vers 1073. Poulbrière : Chaufenjal de Champfeljar (selon lui). Ce nom de lieu a subi quelques métamorphoses. La plus ancienne écriture doit être la plus proche de la vérité. De l'ancien occitan **feuzal** (féodal). Il faudrait la restituer telle quelle. Mais la phonétique a imposé une forme qui s'en est éloignée.

Il fut donné avant les croisades par la maison de Cosnac à l'abbaye d'Uzerche. **Il comptait 4 feux vers 1700.**

12. CIPIÈRE (LA) LA CIPIÉRA

Poulbrière : La Cipièra, la Sipièra. Plan de 1831 La Sapière. Collectif à partir de l'occitan **cepa** (tronc d'arbre, souche) pour un endroit qui fut défriché.

13. CISTERNE (LA) LA CISTÈRNA

Bassin maçonné. Il y a une source dans les marnes, au pied d'une butte calcaire. En latin classique **cisterna**, citerne souterraine ; en latin médiéval, fossé, rigole. **Il y avait 4 feux vers 1700.**

14. COGNAC – CONHAC

Nom de domaine gallo-romain de **Conniacum** ; du nom propre celtique **Connios**, attesté. **On comptait 4 feux vers 1700.**

15. COMBE (LA) LA COMBA

(le vallon)

16. COURLAT – CORLAC

Carte de Cassini : Courlac. Nom de domaine gallo-romain ; de **Corellius-acum**. C'est sur la faille de Meyssac. Une ferme y a d'ailleurs souffert d'un glissement de terrain en 1914 mais fut rebâtie. Des carrières de grès s'y sont développées.

17. CRÈBES - LA CRÈBAS

Crebar en occitan signifie "crever, trouser" du latin **crepare** (crever, éclater). C'est l'idée d'un creux dans le sol. Le pluriel se justifie à cause de deux endroits ainsi nommés à Lagleygeolle et à Noailhac. Le village est sur un replat.

18. CROIX DE STOLAN (LA) LA CROTZ DELS TAULANS

1443 **L'arbre des Taulans**. Carrefour de sept anciens chemins, notamment le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Il y a un calvaire (1845).

19. DORADIE (LA) LA DAURADIÀ

Le bien de la famille Daurat. Près du bourg.

20. ESTRANIÈRE (L') – LAS ESTRANHIÉRAS

C'est un lieu très isolé. Collectif à partir du latin **extraneus** (extérieur, étranger). L'occitan limousin a le mot **estranh** (étranger). Le comte de Cosnac y concédait des terres nouvelles à des gens venus de l'extérieur, des "étrangers" d'où le nom.

21. FARGE (LA) LA FARJA

Une forge est en général établie près d'un cours d'eau ou du lieu d'extraction d'un minerai. Du latin **fabrica** : atelier où se travaillent les corps durs. Il y a un ruisseau. Le notaire Crozat y résida à la fin du 18^e siècle.

22. FAVARD – FAVAR

Poulbrière : Favars. Nom de personne ou du latin **faba**, la fève (ou la féverole) avec suffixe collectif ; lieu où on la cultive. Une commune Corrèzienne a nom Favars.

Un patrimoine immatériel : le parler local présent dans les noms des lieux



23. FOSSE – FÒSSA

Du latin **fossa** (fosse, fossé, creux, sillon, rigole de déviation). Le lieu est en plein sur la faille de Meyssac entre grès et calcaire.

24. FOUSSAT (LE) LO FOSSAT

Du latin **fossatum**, fossé. Lieu en pente, lui aussi sur la faille.

25. FREYGEFOND – FRÈJA FONT

Freiafon vers 1142. Source froide. Latin **fons**, **fontis**, source, fontaine, eau jaillissante et **frigida** froid.

26. GENESTAL (LE) LO GINESTAL

Poulbrière : La Genestal. Latin **genesta** (le genêt). Collectif : la lande de genêts.

27. GOT (LE) LO GÁ

Du latin **vadum** le gué, ancien occitan **ga**, bas Limousin ancien **gua** près du ravin de Rivaies. Malgré la graphie (gué est souvent goth) rien à voir avec les Goths.

28. GOURAL – GORAL

Probable patronyme. Il y avait deux moulins avec retenue sur le ruisseau avant le glissement de terrain de 1914.

29. GRANGE DE TREIL – LA GRANJA DÈL TRUËLH (du pressoir)

Dépendait de l'Abbaye d'AUBAZINE. La culture de la vigne dut s'y pratiquer.

30. GUILLE (LA) LA GAULHA (le bournier)

C'est un fond avec des étangs.

31. HAUT-DE-LA-CÔTE (LE) – LO NAUT DE LA CÒSTA

C'est une création récente.

32. LACOSTE – LA CÒSTA

Ancien occitan **costa** (côte). Château, appartient aux MASCHAT puis aux CERTAIN anoblis au 18^e siècle, autrefois entouré de fossés et de 2 vieilles tours (XIV^e et XV^e siècles).

33. LA COU – LA COT (le mur de pierres)

Il y a des murailles très proches de COURLAT, en contrebas. Domaine ayant appartenu à l'Abbaye d'AUBAZINE.

34. LEYGONIE – L'AIGONIÁ

Nom de personne germanique **Aigo** avec suffixe de propriété.

35. LOM – L'HÒM

LOLM vers 1176, LONS vers 1700, LONG (carte de Cassini 1788). Latin **ulmus**, l'orme, ancien occitan **Olm** (article agglutiné). Il y a un château, pavillons carrés et tourelles aiguës, anciennement aux LABEYLIE, bourgeois puis aux ARLIGUIE anoblis au 18^e siècle.

36. LOUBAC – LOBAC

LOBAT en 1700. Probable domaine gallo-romain, de **lupus** (le loup et nom propre Loup) et suffixe – **acum**. 4 autres LOUBAC en Occitanie.

37. NAVERIE – LA NAVARRIÁ

Plan de 1831 LA NAVARIE, Poulbrière LA NAUVERIE, pour le bien de NAVARRE. **La NAVARIE comptait 4 feux vers 1700.**

38. ORGNAC – ÒRNHAC

ORNIACO 929. Nom de domaine gallo-romain, nom d'homme latin **Orenius**. Fut longtemps écrit ORNHAC en bonne graphie occitane. Berceau de la famille noble des ORNHAC (XIII^e – XV^e siècles) que l'on retrouve au Pescher, Sérilhac, St Chamans. Ils vendirent leurs possessions à l'Abbaye d'AUBAZINE en 1248. Il s'y trouve un souterrain important -stèle-. **Il comptait 14 feux vers 1700, 20 maisons en 1914.**

Un patrimoine immatériel : le parler local présent dans les noms des lieux



39. PACHERIE (LA) – LA PASCHARIÁ

Poulbrière La Pascherie. Des bourgeois de Brive possédèrent ce domaine. Le patronyme Limousin Paschier correspond au centre occitan **Pasquier** (le pâturage, l'herbage), du latin **pascere** (paître) **pàisser** en occitan.

40. PEUCH (LE) – LO PUÉG

Le PUECH vers 1700. Différent de POUCH. La hauteur est appelée le Puy-Buisson Lo Puég Boïsson, avec une ferme. Peuch est une forme bas Limousine du bas latin **Podium**, hauteur, ancien occitan **pog, poi** (puy, colline, hauteur).

41. PEYRATEL (LE) LO PEIRATÈL

Diminutif de PEIRAT (lieu empierré)

42. PALETRES (LES) – LAS PALÈSTRAS

C'est un endroit boisé. Sans doute dérivé du latin **Palus** (bâton, pieu) ou altération du latin **Palustris** (fougueux). Le gréco-romain **Palestra** (lieu où l'on s'exerçait à la lutte) ne peut avoir un rapport avec ce toponyme. Il y a un calvaire.

43. POUGET – POGET (la petite butte)

Sur le vieux chemin de crête de Brive à Meyssac-Collonges.

44. PUY-DELSOL LO PUÉG DÉL SÒL

Cadastre : Le Peuch del Sol. Compris comme du soleil qui se dit à présent LO SOLÈLH. C'est un petit plateau, plein sud.

45. RAMIÈRE (LA) LA RAMIÉRA

LA RAMIERA vers 1142, 1158, 1160, collectif à partir de **ram** (branche, rameau, lieu feuillu). À 502 mètres, point culminant de la commune, sis sur le grès rouge. Il y a un dolmen, à proximité duquel est le Rocher de la Chèvre Lo Ròc de la Chabra. Ce fut une grange de l'Abbaye d'AUBAZINE.

46. REDONDE (LA) – LA REDONDA

Poulbrière : LA REDONDIE. C'est un mamelon arrondi, du latin **rotundus** (rond) REDON est aussi un nom de personne.

47. RIEUX (LE) – LO RIO

Cadastre : Le Rieu. Cassini : Riou. Vers 1700 : Rieux. Près du ravin de Rivale, du latin **Rivus**, ruisseau.

48. RIGNAC – RINHAC

Nom de domaine gallo-romain de **Rinnius-acum**. Tout près, aujourd'hui disparus LA MAZEYRIE pour la Maseria (chez Mazière) – La Mageyrie (plan de 1831) et Haute Feuille (une maison seule)

49. ROCHEPIED – ROCHA PÈ (au pied du rocher)

50. ROCHETTE (LA) – LA ROCHÉTA

et LA ROCHETTE D'ORGNAC. Buttes pierreuses.

51. ROUGERIE (LA) – LA ROJARIÀ

Plan de 1831 LA ROUGEIRIE. Nom d'homme d'origine germanique ROTGERUS d'où ROGER et suffixe -ia terre de ROGER. Une partie de la Rougerie s'appelait auparavant LE CHEYROU, LO CHAIRON, de la racine prélatine **Kar-iu** et suffixe latin **onem** : endroit au sol ou sous-sol caillouteux. **Vers 1700 La Rougerie comptait 10 feux, le Cheyrou 5 feux.**

52. SALABAN – SALABAN

SALABANT 1074 ; SALABANZ vers 1142 ; Plan de 1831 SALABANT ; Poulbrière SALABRANT. Probable nom de famille.

Un patrimoine immatériel : le parler local présent dans les noms des lieux



53. SOULT (EN) EN SOLT

Probablement du participe latin **Solutus** de **Solvere** (détacher, délivrer, affranchir). En patronyme, la Corrèze est le département-souche préférentiel. À la fin du 17^e siècle, il y avait 3 maisons "**OUSTALS**". Établissement d'un camp de résistants (1943-1944).

54. STOLAN – ALS TAULANS

Plan de 1831 STOLANT ; Poulbrière STAULON. En composition par agglutination intègre l'occitan els, als (aux pour a els) comme Splat (pour els Plans, aux Plaines à Ligneyrac). Vient du latin **tabula** (taula, la table en occitan) assorti du suffixe latin **-anus** au féminin. Plateau élevé à 490 mètres environ, sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

55. TERMES (LES) – LOS TÈRMES

Du latin **terminus** (limite) souvent marquée par un relief. Une hauteur domine le village de la Rougerie.

56. VIGNOSEL – VINHAUSÈL

VIGNOZEL au cadastre. Le lieu était déjà inhabité en 1962, mais possédait une maison. Les vignes y prospéraient. En composition nous devons avoir l'occitan ausèl (oiseau) un mot qui, en diminutif auselon (L'Auzélou) est présent en Corrèze. Peut-être un double diminutif du type **Born-ac-ellum** qui fait Bournazel.

Longtemps transmis par voie orale, puis repris par les écrits religieux, notariaux, administratifs, les noms de villages et hameaux associent histoire, légendes et imaginaire. Bien des interprétations sont possibles et on pardonnera les inférences et extensions qui pourraient paraître excessives à certains.

Ils font néanmoins partie de ce patrimoine local qui ancre les habitants d'aujourd'hui à un riche passé millénaire qui porte la trace des générations qui se sont succédé sur les terres de notre commune.

Références :

- "Les noms de lieux du Pays de Meyssac" par Yves Lavalade 2016. Éditions de L'Esperluette
- "Dictionnaire des Paroisses du diocèse de Tulle" par l'abbé Poulbrière 1899
- Carte de Cassini (1788)
- Cadastre dit "Napoléon" 1831

*Feu

Avant 1789 c'était l'unité de base pour la répartition de l'impôt, généralement une maison avec cheminée (groupement de 4 à 5 personnes au minimum, en moyenne).

Raymond Jaladi

Dans chaque village, Yves Lavalade s'est entouré « d'informateurs occitanophones » pour recueillir la bonne prononciation. Il a fait parler ceux qui utilisent et maîtrisent encore le patois. À Noailhac, sa collecte a été réalisée auprès de deux personnes : Raymond Jaladi qui lui a de plus apporté des compléments d'informations sur les lieux habités de la commune et précisé des points d'histoire d'après des textes anciens, et également auprès d'Alain Lestrade.



Noailhac Mag

donne la plume aux Noailhacois

Cette partie est la vôtre !

LES BRÈVES de CARO



Parfum d'humour... au chocolat

Quelle ne fut pas ma surprise le vendredi 14 avril 2017 d'entendre en fin de journée les cloches de Noailhac sonner. En effet, quand je suis arrivée ici, elles ne sonnaient pas puisque la restauration de l'église était en cours. Depuis elles ont repris le chemin du clocher et carillonnent matin, midi et soir pour notre plus grand bonheur annonçant comme toujours le réveil, la mi-journée et le repos du soir. En plus elles ont un son fort agréable.

Mais seulement voilà :

D'habitude, elles sont sensées se taire du vendredi midi au dimanche de Pâques historiquement pour commémorer le décès du Christ.

Autrefois dans certaines régions, ces deux journées sans cloches étaient remplacées par les enfants circulant au petit matin avec des crécelles ou autres instruments en bois et métal et en chantant des «réveillés». Ils produisaient leur tintamarre jusqu'à ce que les habitants leur donnent quelques menus présents. Les dons principaux se résumaient à des œufs. Alors ils passaient à la maison suivante et recommençaient leur manège.

Aujourd'hui, elles partent pour Rome et reviennent le jour de Pâques porteuses de chocolats en annonçant la fin du carême et de la diète associée à ces quarante jours.

Bon je mène mon enquête et je finis par en déduire que l'invitation de Rome n'est jamais arrivée jusqu'à nous, les cloches ayant été remisées pour faciliter la restauration de l'église. Leur remontée en haut de l'édifice a perturbé le travail du facteur et l'invitation au départ pour Rome n'a pas pu atteindre le clocher de Noailhac. Du coup, comme pour exprimer leur mécontentement, Pâques ou pas Pâques, elles ont continué de sonner ! Et nos chères têtes blondes n'ont pas pu réveiller la population, ni récolter des œufs et par voie de conséquence pas d'omelette !!

Pourtant un doute me tarabuste : les habitants de mon village ont-ils eu quand même leurs chocolats ? Les cloches ne se sont pas envolées, donc elles n'ont pas pu en rapporter des chocolats !!

Sommes-nous toujours à la diète ? Nos cloches sont-elles toujours vexées de ne pas avoir reçu la fameuse invitation et surtout de ne pas avoir pu retrouver toutes les copines du monde entier ?

Bon, Je ne sais pas... mais j'ai eu envie de partager avec vous ce petit clin d'œil, certes sans aucun grand intérêt, mais qui m'a surtout bien amusée.

Caroline de Paysac



Notre village, de plus en plus visité ! Même en montgolfière !

Animation et mise en valeur du patrimoine pour l'association NMP

Les membres de «**Noailhac Mémoire & Patrimoine**» se sont réunis à la salle des fêtes le 4 février, pour l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

Des bénévoles dévoués

Dans son rapport de gestion, le Président, Christian Lassalle, a mis l'accent sur le succès des manifestations de l'année 2016 portées par des bénévoles dévoués, réussite qui a permis de participer fortement à la souscription pour la restauration de l'église.

D'autre part, il a rappelé la contribution active de l'association à l'aménagement du 2^e niveau de l'Espace de Découverte, avec notamment la mise en place de nombreux objets en pierre.

Un bilan équilibré

Le rapport financier présenté par le Trésorier, Michel Thiaucourt, a fait apparaître un bilan équilibré après **un versement de 5150 € à la Fondation du Patrimoine**. Il a fait part de la remise en novembre dernier à la commune, de la subvention offerte par le Crédit Agricole pour la restauration des vitraux.

Au programme 2017 :

Invitée à débattre des manifestations pour 2017, l'assemblée a retenu pour l'année : la Nuit de la chouette, samedi 11 mars, la randonnée géologique, dimanche 21 mai, puis le vide-greniers, dimanche 25 juin. La « Foire à tout ce qui roule », le 27 août, les Journées du patrimoine, les 16 et 17 septembre et, en octobre, la Soirée d'inauguration de l'église restaurée, compléteront ce programme.

D'autre part, tout au long de l'année, **l'association s'investira dans divers projets**, en particulier la **préparation du Colloque historique de 2018** et la poursuite des recherches concernant le souterrain d'Ornac.



Une partie de l'équipe de Noailhac Mémoire et Patrimoine prépare :

le « Vide-greniers » du 25 juin et la « Foire à tout ce qui roule » du 27 août 2017

Disponibilité, Efficacité, Convivialité, sont les mots d'ordre des bénévoles !

Un nouveau circuit de randonnée

De plus, elle s'associera avec les communes de Collonges, Saillac et Ligneyrac, pour participer à la création d'un Circuit de Randonnée des Musées.

Réalisation de panneaux explicatifs sur le thème de la pierre

Un objectif important pour le premier semestre sera la réalisation des panneaux explicatifs de l'Espace de Découverte sur le thème de la pierre. À ce sujet, **l'assistance, très concernée par la mise en valeur de la commune, a commenté et enrichi les premières études sur le petit patrimoine et les éléments du bâti local.**



NOAILHAC FOIRE À TOUT CE QUI ROULE

Exposition de véhicules anciens :
automobiles, motos, agricoles

Démonstration de
vélos électriques
par Julien Bartoli
"Sport Bike"

Contacts organisation :
Noailhac Mémoire & Patrimoine
Michel Thiaucourt: 07.86.96.56.06
Bernard Boyer : 05.55.84.09.85



Modélisme ferroviaire et
camions radiocommandés

Dimanche
27 Août 2017

Dany L.

Noailhac à l'heure de la « Nuit de la chouette »

Samedi 11 mars, Noailhac accueillait la « Nuit de la chouette », la douzième de ce nom d'un point de vue national.

Invités par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, **les animateurs de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) avaient dans un premier temps donné rendez-vous aux enfants** désireux de décortiquer des pelotes de réjection pour en savoir plus sur les oiseaux nocturnes. D'un point de vue pédagogique, les pelotes constituent de véritables trésors où de nombreuses notions peuvent être abordées, notamment la chaîne alimentaire et le rôle des rapaces pour la régulation des petits mammifères rongeurs : musaraignes, campagnols, rats taupiers, mulots...

Pinceaux, colle, patience et minutie étaient au rendez-vous pour reconstituer, tel un puzzle, les squelettes de ces proies variées.



Le soir, un diaporama permettait aux passionnés de protection de la nature, de mieux connaître les habitudes et modes de vie de **la chouette** hulotte, la chevêche, l'effraie des clochers et autres familles de hiboux.

Puis ce fut enfin le moment de partir dans la nuit à la rencontre de nos chouettes familières... mais, le clair de lune de cette soirée aux parfums de printemps, les avait exceptionnellement rendues... presque muettes. Cette agréable marche silencieuse a quand même été saluée par les chants de crapauds accoucheurs réveillés par la douceur de la nuit.

Une timide hulotte annonçait la fin de la balade et c'est autour d'un cidre chaud que les participants continuèrent cette belle soirée.



Patrick Serrager

Des géologues découvrent la faille



*Cet article a été rédigé par **Guy Chantepie**, président de l'association de géologues "Festheria" qui a fortement contribué à la réalisation de l'infographie de notre Espace de découverte. Il fait connaître cette salle d'exposition, en animant des visites avec son épouse Maryse.*

La notoriété de nos sites géologiques attire de plus en plus de visiteurs à la découverte de notre patrimoine culturel.

Une quinzaine de membres de l'association Cercle Quercynois des Sciences de la Terre a effectué une sortie sous le soleil corrézien le 26 mars dernier pour reconnaître sur le terrain les grandes unités de notre sous-sol. Accompagnés par les géologues de Festheria, ils ont découvert le bassin géologique de Brive, avec son site unique en Limousin de discordance angulaire permo triasique (à Cosnac), avant de suivre le tracé de la faille de Meyssac en particulier à Noailhac et Collonges la Rouge.

Temps fort de la journée, la visite de la salle d'exposition de Noailhac (à la découverte de la faille et de l'utilisation de la pierre) a impressionné ces visiteurs, par la clarté des explications fournies et la richesse des échantillons et fossiles présentés. Le circuit s'est terminé en passant par le causse vers Turenne puis en retrouvant un passage singulier de la faille près de Jugeals-Nazareth.

Deux jours plus tard, c'est un groupe d'étudiants en géologie de l'Université de Toulouse, avec leurs enseignants, qui a visité des sites de terrain et l'Espace de Découverte, témoignant de l'importance de ce patrimoine local encore trop méconnu.

Rappelons que la salle d'exposition, située près de la salle des fêtes, et signalée par deux ammonites : une sculptée dans un bloc de calcaire et l'autre en fer forgé, est ouverte tous les jours de 10 h à 18 h. Entrée libre.



Les participants du Cercle Quercynois des Sciences de la Terre.

Et plus récemment :

Le 6 juin, 50 élèves du collège de Meyssac et leurs professeurs ont pu percer les mystères de la faille grâce à M. et G. Chantepie qui ont animé une visite dans la salle d'exposition et sur le terrain.

En promenade sur la faille de Meyssac

Dimanche 21 mai, une randonnée matinale et ensoleillée, organisée par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, a éclairé les géologues amateurs. Ils ont non seulement apprécié le paysage mais, de plus, tout appris sur sa formation grâce à Guy et Maryse Chantepie, géologues de l'association Festheria.

Avant le départ, quelques explications et une démonstration au moyen d'une maquette ont montré comment la faille de Meyssac est apparue, mettant en contact anormal les grès du Permien et les calcaires du Jurassique. La première partie d'un parcours de 7 kilomètres, en terrain calcaire, a permis de remarquer le relief de cuestas et les buttes témoin vers Turenne, le travail de l'érosion et la végétation adaptée à ces terres, avec entre autres, les orchidées en fleurs. S'appuyant sur les principes géologiques et illustrant son propos à l'aide de cartes, Guy Chantepie a décrypté les particularités de la faille.

En franchissant cette ligne symbolique, il a fait observer des pans de grès de natures différentes, s'effritant dans la main ou en blocs solides, montrant le pendage, angle d'inclinaison par rapport à l'horizontale.

Il a attiré l'attention sur la circulation de l'eau, richesse précieuse, qui dépend aussi du sous-sol, tout comme la végétation et l'occupation humaine.

Une pause-café conviviale à mi-chemin, à l'invitation de Marie, Dimitri et Dominique Antoni, conseiller municipal, puis au retour, une visite de l'Espace de découverte géologique, ont complété le programme de cette matinée à la fois instructive et ludique.



Dany L.

Une histoire à dormir debout suite et ...fin ?

Marie-Rose Barandiaran, membre de Noailhac Mémoire et Patrimoine, a raconté l'inhumation mouvementée du premier maire de Noailhac, Jean-Joseph de Leymonerie, dans le Noailhac Info de Juillet 2015 (page 39). L'article se terminait par la question : où se trouve finalement la dépouille du 1^{er} maire de Noailhac ? Dans ce numéro, elle continue l'enquête.

Jean Joseph de Leymonerie, 1^{er} Maire de **Noailhac** à la fin du 18^{ième}, a terminé ses jours dans son Manoir de Végennes le 21 déc. 1815. Grâce aux documents de Mr Jean-Noël Pommier, nous avons suivi l'épopée de son inhumation contée par Pierre Gaspard Certain dans son recueil: «Mémoires d'un Gentilhomme Limousin».

Bref rappel : inhumation dans l'église refusée par le maire alors que tout était prêt; fosse creusée à la hâte dans le cimetière; vérification faite dans la nuit par le maire avec «un long coutre de charrue»!

Vous vous souvenez peut-être de l'histoire?

Nous sommes allés sur place: rien dans l'église, parfaitement tenue; le cimetière ayant été déplacé, nous nous sommes rendus en haut du village et avons trouvé la tombe de la *Famille Dunoyer de Segonzac* (héritiers de *Madame de Leymonerie*); coups de fil à la secrétaire de Mairie puis au Maire, personnes très aimables, mais ne pouvant nous renseigner, vu l'ancienneté des faits.

L'été dernier, Mr Pommier et moi-même avons pris rendez-vous avec Mr Bertrand Dunoyer de Segonzac et son épouse qui nous ont fort bien reçus à Végennes. Ils n'en savaient pas plus que nous, regrettant que ne soient pas gravés sur la tombe familiale les noms des inhumés.

Pierre-Gaspard écrit qu'après le décès de son époux, *Mme de Leymonerie*, ne s'entendant pas bien avec ses neveux, aurait décidé de finir ses jours à Martel chez Mr de Murel*

Renseignements pris: Martel est une pépinière de familles *Leymonerie*! Même si le décès du 1^{er} maire de **Noailhac** a été déclaré à Végennes (voir Table décennale ci-dessous), Nous pensons que *Jean-Joseph* repose là-bas, déplacé par son épouse qui doit reposer près de lui (Elle est décédée à Martel le 28 Sept. 1822).



Table décennale

Il nous reste à faire une promenade dans les Archives du Lot puis à Martel afin de vérifier ce que Madame Riconie savait déjà: «On l'enterre à Martel» (*Un si joli petit village*, p 58).

Mais nous ne sommes pas allés à Végennes pour rien: un lot de consolation nous a été offert puisque nous avons retrouvé au Manoir, gravé dans la pierre, le même «cœur renversé» que celui de la *Tour Leymonerie* de **Noailhac** ! Le mystère de ce «cœur renversé» reste entier malgré nos recherches...

Prenez le temps de lever le nez et si vous connaissez le sens de ce symbole, n'oubliez pas de contacter «**Noailhac Mémoire et Patrimoine.**»

*Mr de Murel: Julien-Annet de Lachèze-Murel, homme politique, député du Tiers Etat et donc signataire du Serment du Jeu de Paume. Royaliste, il fut par la suite anobli par le roi Louis XVIII. (Martel 1744-Paris 1835).

Il existe une très belle randonnée qui va de Martel au Moulin de Murel.



Marie-Rose Barandiaran

Béatrice Simon, née d'Astorg, a retrouvé il y a quelques années le chemin de Noailhac, suivant les traces de son père, le Général d'Astorg, qui avait écrit l'histoire de sa famille. Madame Simon a eu un coup de cœur pour notre village et continue à faire des recherches pour éclairer les points restés obscurs. Passionnée par ses découvertes, elle nous offre aujourd'hui ce poème.

Rappelons que les Astorg vivaient à Noailhac au 12^e siècle. En 1268, Pierre d'Astorg accordait les bienfaits de la liberté aux hommes de Noailhac, par une charte des privilèges approuvée par le vicomte Raymond VI de Turenne. Ce parchemin exceptionnel est conservé aux Archives Nationales à Paris. La place devant la salle des fêtes porte le nom de cette famille noble.



À Noailhac



Nul doute que, pour tracas et guerres, et pour

Oubli aussi, ait mis à sommeiller

Attentive et solide en son présent d'antan, Noailhac de Corrèze, l'histoire de sa vie.

Immémorial lieu de prière et de vie, à l'ombre de Saint-Pierre elle s'est épanouie,

Lumineuse aux ardeurs du soleil, au refuge au vent des glaces en l'hiver...

Heaumes et hennins, simples biaux et robes de bure parèrent ses verdoyants sentiers où,

Astorg, des libertés, et Douce, son aimée fille, furent ses hôtes d'un temps, puis

Château Noailles enfin, vint,

et par son échauguette elle nous reste à jamais,

témoin fidèle, impassible guetteur des hauts de Gua, Tourmente et Tourmentine

Ô Noailhac, chère Noailhac, humble voisine de la belle Turenne,

Du cœur du Moyen-âge reviens à notre siècle,

Raviver, consoler nos chancelantes mémoires.

Juin 2016

B. S. A.

Évasion des geôles du château de TURENNE

Château de TURENNE, lundi 22 juin 1711, deux heures de l'après midi.

Jean COGNAC s'attaque au verrou de la « chambre » de la prison où il est enfermé depuis près d'un mois.

Il parvient à ouvrir la porte et se précipite dans la courive.

Il aperçoit des cordes près du puits, celles qui servent à puiser de l'eau.

Vite, il les attache à un créneau de la muraille et glisse sur une hauteur de 18 pieds jusqu'à terre. En courant, il retourne chez lui, à la Rougerie de NOAILHAC.

Antoine GUIMOND, concierge des prisons de TURENNE, qui s'était absenté pour une entrevue urgente dans la ville, découvre l'évasion à quatre heures, les cordes pendent encore à la muraille. Il fait immédiatement un rapport au procureur général Antoine CROZAT qui se charge d'avertir François de LA SERRE, seigneur de SAINT DIONIS, sénéchal de la vicomté.



1711...
...Pourquoi
Jean COGNAC
a-t-il été
emprisonné ?

Il a été arrêté à la demande du receveur des tailles. Les tailles sont des impôts sur le revenu et sur les biens.

Jean COGNAC a été désigné syndic pour recouvrer les impôts du quartier de la Rougerie paroisse de NOAILHAC pour la période 1709-1710.

Il a transmis la liste pour la taille ordinaire mais ne l'a pas fait pour la taille extraordinaire.

Sa femme a été chargée d'apporter les documents à TURENNE pour obtenir l'agrément du duc de BOUILLON. Elle les a justifiés devant Jean LAROCHE seigneur de La BELLONIE le receveur des tailles.

La déclaration jugée incomplète a été refusée, les impôts n'ont pas pu être perçus, Jean COGNAC et les autres syndics rebelles de NOAILHAC ont été menacés de prison.

Poursuivi pour les mêmes raisons, Jean FOUILLADE habitant du CHEYROU de NOAILHAC, a échappé aux sergents de la vicomté qui voulaient l'emmener en prison, grâce à l'intervention de Léger GEOFFRE de CHABRIGNAC, sa servante Margot et la dame FOUILLADE, née Jeanne BOUYSSOU. Ils ont réussi à l'arracher des mains des archers Pierre PARJADIS, Etienne GOURSAC et Géraud PAGES venus l'arrêter le 19 avril 1711. À coups de pieds et de pierres, les habitants du village ont fait fuir les sergents.

Jean COGNAC ne se laisse pas faire. Il se fait représenter par Martial LARIVIERE, huissier royal de la ville de TREIGNAC, résidant à BRIVE. Celui-ci conteste l'emprisonnement et la régularité de la procédure.

Jean COGNAC n'a pas rempli le rôle des tailles extraordinaires parce que les habitants de NOAILHAC en ont été exemptés le 27 janvier 1708 par un jugement de requête du palais à PARIS qui fait défense d'user contre eux d'anciennes contraintes pour la taille extraordinaire.

Si le receveur du sénéchal n'avait pas toujours refusé de vérifier le bon droit des Noailhacois, la taille ordinaire aurait pu être levée.

L'impossibilité de se faire entendre n'a pas laissé aux Noailhacois d'autre choix que la rébellion et la violence.

Le dialogue avec l'administration fiscale n'est vraiment pas une démarche facile !

Remarques sur la vie de NOAILHAC sous l'Ancien Régime :

18 pieds=près de 6 mètres

Dans chaque paroisse, la communauté est responsable de la levée des impôts royaux. L'assemblée des habitants désigne des consuls chargés de collecter la taille et autres charges.

Le syndic est un délégué de quartier désigné par une assemblée de chefs de famille. Chargé de la gestion, il représente et défend les habitants.

A.N.R2 479 – CARAN 3. 822-835

Dominique Mézan

Danse africaine à Noailhac

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre article du précédent Noailhac Info, **trois stages de danse africaine ont eu lieu à la salle des fêtes de Noailhac** depuis le début de l'année.

Le 28 janvier, nous avons accueilli Emilie Fraysse, professeur de danse venue de Haute-Vienne, qui donne également des stages régulièrement à Tulle. L'après-midi s'est découpée en deux parties : danse africaine traditionnelle puis danse afro-contemporaine.

Le 12 mars, c'était au tour de Doudou, qui secondait N'Godge dans ses cours, de nous proposer un stage de danse africaine traditionnelle haut en énergie !

Enfin, le dernier stage a eu lieu **le 20 mai**, animé par Sylvain Tahi, venu spécialement de Bordeaux pour nous proposer une après-midi de Danse Coupé-tradi, subtil mélange de danse afro-contemporaine, de coupé décalé et de danse traditionnelle.

Chaque stage a ainsi permis de rassembler environ une quinzaine de personnes, passionnées ou désireuses de découvrir de nouveaux horizons. Nous faisons en sorte de découper l'après-midi en deux parties, permettant à chacun de choisir entre 1h30 ou 3h00 de danse.

C'est chaque fois l'occasion de rencontrer de nouvelles danseuses qui ont découvert nos stages par le biais du bouche à oreille, de nos affiches ou par l'intermédiaire de notre page facebook « Cours de danse africaine à Noailhac » où nous publions les différentes informations.

Nous rappelons **qu'une partie des bénéfices** de ces stages **est destinée à l'Association des Parents d'Elèves des écoles de Noailhac et Lagleygeolle et participe donc au financement des sorties scolaires.**

Quant à la suite, nous avons eu plusieurs fois des demandes concernant la mise en place ou non de nouveaux cours hebdomadaires. Après cette année de stages et de découverte, nous pouvons d'ores et déjà vous dire que nous sommes en bonne voie pour la mise en place de cours pour la rentrée... et que nous souhaiterions continuer à proposer des stages en parallèle. Plus d'informations prochainement !



**Aurélie Didière,
Cathy Ruebenthaler,
Elodie Laffaire**

Les sorties estivales de Céline



37e FESTIVAL DE LA VEZERE
12 juillet – 22 août

Le Festival de la Vézère vous donne rendez-vous dans les plus beaux villages de Corrèze pour un été en musique (classique !).

Belles soirées garanties dans une ambiance conviviale avec de jeunes artistes, stars de demain, mais aussi des musiciens confirmés qui mènent déjà une carrière internationale.

Parmi les temps forts :

- L'ouverture au Théâtre de Brive avec 'Igudesman & Joo', le duo comique qui bouscule l'univers du classique ;
- le prestigieux Choeur de l'Armée Française pour une soirée « airs célèbres d'opéra » à l'Espace des Trois Provinces Brive
- et un concert événement au Domaine de Sédières (Clergoux) avec le talentueux Orchestre d'Auvergne et le jeune pianiste virtuose Kit Armstrong.

Mais aussi des concerts avec des jeunes du Conservatoire Supérieur de Paris, des récitals de piano, de la musique de chambre, de superbes soirées opéra (*Cenerentola* – Rossini / *La Bohème* – Puccini avec surtitrages)....

À noter dans vos agendas : concert à Turenne le 1er août. Voyage à travers l'histoire et la géographie espagnole avec le Choeur de Pampelune.

Programme complet et réservations : www.festival-vezere.com / 05 55 23 25 09

27e THEATRALES DE COLLONGES

18 juillet – 22 août

6 spectacles hauts en couleurs :

Mardi 18 juillet : "La cour des miracles d'après ND de Paris" –
Compagnie Mystère bouffe

Mardi 25 juillet : "La fille du puisatier" de Pagnol - Compagnie Baudracco

Mardi 1 août : "L'avare" de Molière - Compagnie de l'Esquisse

Mardi 8 août : "La nuit des rois" de Shakespeare - Compagnie des Passeurs

Mardi 15 août : "Georges&Georges" de Eric Emmanuel Schmitt - Compagnie de l'Esquisse

Mardi 22 août : "Le bourgeois gentilhomme" de Molière - Compagnie le Grenier de Babouchka



À noter dans vos agendas : spectacle le 15 août à 21h30 place du lavoir : "Georges & Georges" de Eric Emmanuel Schmitt, pièce contemporaine d'un auteur de talent.

Après quelques années de vie commune, Marianne et Georges ne se supportent plus : elle regrette le Georges amoureux et naïf qu'elle rencontra, lui désire une femme plus pimentée. Grâce aux expériences du docteur Galopin, magnétothérapeute, ils vont chacun être mis en face de leur fantasme...Et devront le cacher à l'autre ! Le cauchemar commence...

Une comédie survoltée et hilarante, sous le signe de Georges Feydeau, où les quiproquos déclenchent surprises et fous rires. D'un appartement parisien jusqu'à l'ambassade du royaume de Batavia, les portes claquent sous la frénésie des six personnages qui s'évitent et se poursuivent.

Programme complet et réservations : www.theatrales-collonges.org / 05 55 25 41 19



LE GOUFFRE DE LA FAGE **La magie du monde souterrain**

À deux pas de chez nous, ce lieu magique souterrain vous offre une plongée insolite à 25 mètres de profondeur. Une visite unique et inattendue : richesse et densité des concrétions, gisement paléontologique et colonie de chauves-souris (visibles à certaines périodes de l'année) !

Le voyage au pays de l'imaginaire débute dès la descente du grand aven, orné de multiples fougères et mousses qui offrent un décor à la fois sauvage et inattendu. Une transition entre le monde végétal et le monde minéral...

Cascades pétrifiées, draperies et orgues viennent ensuite recouvrir les parois. Sculptées par la nature, des figurines vous accompagnent tout au long de votre visite : petit éléphant, mariée, Père-Noël, carapace de tortue.

De gros blocs comme suspendus dans l'air, à plus de 10 mètres de hauteur, semblent vouloir préserver l'intimité des hôtes du gouffre. Peut-être aurez-vous la chance de les voir passer...

Plus d'informations : www.gouffre-de-la-fage.com / 05 55 85 80 35

Céline Boudy

Tous à vos agendas !

Dimanche 27 Août 2017

Foire à tout ce qui roule :
Exposition de véhicules anciens et autres animations

Mardi 10 octobre 2017

Commission participative
Communication à 20h Salle de la mairie

Lundi 28 Août & Mardi 29 Août 2017

L'Enduro Moto I.S.D.E.
passé à Noailhac (article P.27)

Samedi 14 octobre 2017

Inauguration des travaux de l'église

À 10H : Messe

À 11H : Inauguration
suivie d'un vin d'honneur
à la salle des fêtes

À 17H : Concert avec
la chorale Altichœur
et le groupe Orion.

Samedi 16 Septembre &
Dimanche 17 Septembre 2017

Journées du Patrimoine

Visite libre de l'église le matin,
commentée l'après-midi de 14h30 à 18h.

Visite libre de la salle d'exposition sur la
géologie et la pierre.

Samedi 7 octobre &
Dimanche 8 octobre 2017



11 Novembre 2017

11 h : Cérémonie au
Monument
aux Morts
suivie d'un vin d'honneur
à la Salle des fêtes

Intervillages 2017

Nous avons appris qu'après une interruption de 2 ans, les jeux Intervillages avaient eu lieu à Ligneyrac, à l'occasion de la fête votive. L'équipe de Noailhac a remporté la coupe devant Ligneyrac et Turenne ex aequo, puis Saillac. Bravo aux "Verts".





Rendez-vous en Janvier 2018
pour le prochain numéro
Et d'ici là, portez-vous bien !

Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Juillet 2017

Animateur de la commission "Presse" : Patrick Serrager.

Rédactrices et rédacteurs : Marie-Rose Barandiaran, Céline Boudy, Emmanuelle Boyer, Guy Chantepie, Aurélie Didière, Raymond Jaladi, Elodie Laffaire, Christian Lassalle, Dany Lassalle, Arnaud Laurensou, Caroline du Mas de Paysac, Dominique Mézan, Cathy Ruebenthaler, Patrick Serrager, Béatrice Simon.

Merci aux personnes qui nous ont fourni des photos.

La mise en page a été réalisée par Mado Thiaucourt.

La maquette de ce journal a été finalisée le 9 juin 2017.